



LE RHÔNE II

Dialogues et regards, vers un observatoire du Rhône genevois

Auteures

Charlotte Chowney

Valérie Hoffmeyer (pp. 46-51)

Nadia Elamly (pp. 52-55)

Mise en page

Nadia Elamly

Cécile Walder

Couverture

« Méandre du Rhône »

Stéphane Dondicol, 2020

Illustrations

Sauf mention contraire, les illustrations sont issues des recherches effectuées par les étudiant-es, le corps enseignant et l'équipe de recherche « Paysage projet vivant » de la filière Architecture du paysage de l'HEPIA

Pages 6, 61 : photographies de Stéphane Dondicol

Imprimé par Atar Roto Presse SA Genève

Février 2024

200 exemplaires

Avec le soutien du Canton de Genève

Équipe de recherche HEPIA

Paysage projet vivant

Laurence Crémel - Professeure HES

Natacha Guillaumont - Professeure HES

Charlotte Chowney - Adjointe scientifique HES

Nadia Elamly - Assistante HES

Molly Fiero - Assistante HES

Cécile Walder - Assistante HES

Partenaires et représentant-es de l'État de Genève

Tiphaine Bussy-Blunier - Cheffe de projet

à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature

Gilles Mulhauser - Directeur général

de l'Office cantonal de l'eau

Laurent Badoux - Chef de projet à l'Office

de l'urbanisme - jusqu'à juin 2021

Mathieu Petite - Adjoint de l'urbaniste cantonale

à l'Office de l'urbanisme - dès septembre 2023



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Hes·so GENÈVE

Le Rhône II

Dialogues et regards, vers un observatoire du Rhône genevois

Filière Architecture du paysage

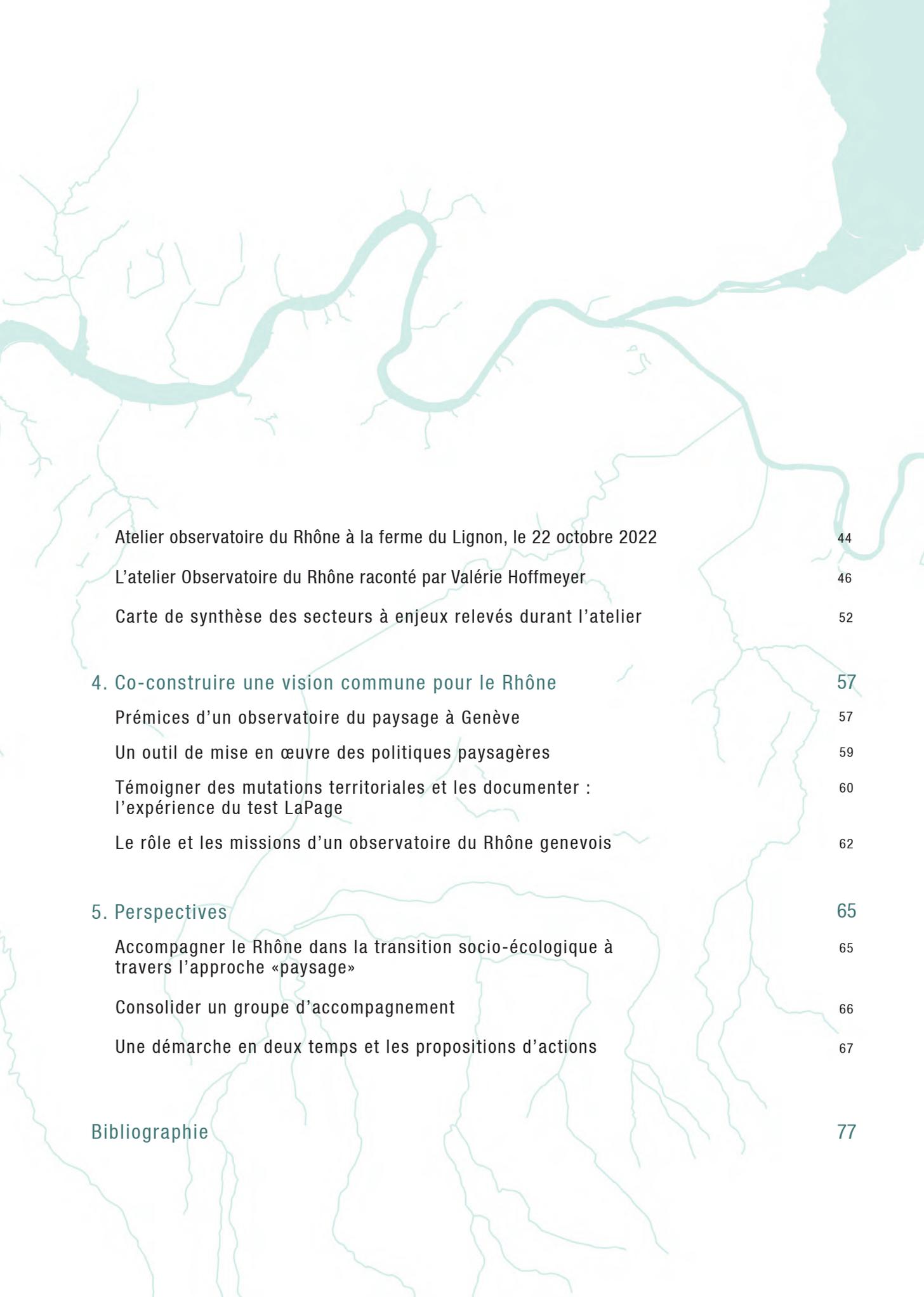
HEPIA - Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Groupe de recherche Paysage projet vivant



Table des matières

Introduction	7
1. Panorama du Rhône	11
Vers un dispositif dynamique pour un territoire en mouvement	11
2. Consigner les références utiles pour le Rhône de demain	15
Établir l'état des lieux des actions et projets autour du Rhône	15
Les échelles et la notion de périmètre autour du Rhône	18
Identifier les grands thèmes et les nouveaux enjeux	23
L'eau pour les services qu'elle procure	24
La cohabitation entre usages, biodiversité et ressources du Rhône : comment concilier préservation et aménagement ?	28
Une gouvernance pour accompagner le Rhône dans la transition socio-écologique	32
3. Amorcer une démarche de partage	37
Associer et rapprocher les acteur·trices du territoire autour de la question du paysage et du Rhône	37
Le café philosophique aux Bains des Pâquis, le 16 juin 2022	38
Le 3 ^e Congrès suisse du paysage, les 8 et 9 septembre 2022	40
Séance de la commission consultative pour la gestion du Rhône et de l'Arve, le 29 septembre 2022	42



Atelier observatoire du Rhône à la ferme du Lignon, le 22 octobre 2022	44
L'atelier Observatoire du Rhône raconté par Valérie Hoffmeyer	46
Carte de synthèse des secteurs à enjeux relevés durant l'atelier	52
4. Co-construire une vision commune pour le Rhône	57
Prémices d'un observatoire du paysage à Genève	57
Un outil de mise en œuvre des politiques paysagères	59
Témoigner des mutations territoriales et les documenter : l'expérience du test LaPage	60
Le rôle et les missions d'un observatoire du Rhône genevois	62
5. Perspectives	65
Accompagner le Rhône dans la transition socio-écologique à travers l'approche «paysage»	65
Consolider un groupe d'accompagnement	66
Une démarche en deux temps et les propositions d'actions	67
Bibliographie	77



« Sauvage ou domestique, social et nourricier, imaginaire et parfois oublié, ce grand fleuve nous embarque à la découverte de son territoire aux multiples visages. Ressource pour la ville, ses habitant-es et pour l'ensemble des êtres vivants établis le long de ses rives, le Rhône est un monument naturel et social relativement peu reconnu malgré son caractère remarquable. » Parc du Rhône I, 2021

Introduction

Dans le cadre de la mise en place de la Conception cantonale du paysage de Genève, la pré-étude de 2018 (Convercey, Hoffmeyer, et al., 2018) a relevé l'importance de l'eau dans le paysage genevois mettant particulièrement en avant l'idée d'un parc de l'eau regroupant l'Arve, le Rhône et le lac, qui aurait toutes les qualités pour déclencher « un développement de l'espace et du paysage susceptible d'apporter une contribution à un développement urbain durable ». La pertinence et la nécessité d'accorder une attention particulière à la préservation, à l'accompagnement et à l'exploitation judicieuse des ressources aquatiques dans la planification urbaine et paysagère de Genève est portée par la Convention-programme Paysage 2020-2024 de la Confédération qui donne notamment lieu à l'édition de ce rapport.

Le Rhône comme monument paysager rassembleur.

Un projet pédagogique fédérateur

En 2020, les étudiant-es et enseignant-es de bachelor de la filière d'architecture du paysage de la Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) ont porté leurs regards sur le Rhône et ses domaines en se concentrant sur la partie comprise entre la pointe de la Jonction en Suisse et le défilé de l'Écluse en France. Les travaux ont permis d'identifier et de faire valoir les nombreuses thématiques de ce territoire. Cet exercice pédagogique collectif appelé « Projet fédérateur de paysage » se déroule chaque année sur un territoire distinct. En 2020, il s'est appuyé sur les potentiels du paysage existant et a amorcé, avec sensibilité et nuances, des conversations, des hypothèses et des enjeux

En 2020, les travaux d'étudiant-es en paysage ont soulevé des enjeux et amorcé des conversations et hypothèses pour accompagner le Rhône dans les années à venir.

*En 2021, une publication intitulée **Le parc du Rhône peut-il exister ?** synthétise les réflexions menées sur un semestre par 120 étudiant-es en architecture du paysage.*

En 2022, un groupe de travail amorce des réflexions pour accompagner les transitions socio-écologiques autour du fleuve.

Le Rhône comme exemple de développement territorial résilient.

** « Les systèmes socio-écologiques correspondent à des systèmes intégrés couplant les sociétés et la nature (Liu et al., 2007), ce qui vise finalement à redéfinir les écosystèmes en considérant explicitement l'ensemble des acteurs, en intégrant donc l'homme comme une composante active du système » (Lagadeuc & Chenorkian, 2009).*

en imaginant l'émergence d'un possible parc du Rhône. Les recherches et les projets des étudiant-es, les réflexions et apports théoriques des enseignant-es et intervenant-es sont devenus la matière qui a motivé une publication en 2021 intitulée *Le parc du Rhône peut-il exister ?* Elle s'inscrit à la confluence d'une étroite collaboration entre la filière paysage d'HEPIA, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), l'Office cantonal de l'eau (OCEau) et l'Office de l'urbanisme (OU) et témoigne d'un véritable projet collectif.

Ancrée dans les postulats du premier ouvrage de 2021 *Le parc du Rhône peut-il exister ?*, cette nouvelle publication intitulée *Le Rhône II : Dialogues et regards, vers un observatoire du Rhône* synthétise les démarches partagées et la réflexion commune entre ces partenaires durant l'année 2022 pour amorcer et accompagner une transition socio-écologique* du fleuve. Le premier chapitre met en lumière comment l'approche paysagère a été mobilisée dans le cadre d'un exercice pédagogique pour identifier quelques grands enjeux et aspects du Rhône. Les deuxième et troisième chapitres illustrent comment le groupe de recherche Paysage projet vivant d'HEPIA a rassemblé la multiplicité des facettes du Rhône genevois pour une approche intégrée et partagée afin d'établir une vision commune autour du Rhône. Le quatrième chapitre esquisse la piste d'un observatoire du Rhône genevois comme instance d'échange, de sensibilisation et fédératrice de regards portés sur et par le fleuve. La conclusion énonce cinq actions pour poursuivre les réflexions avec un groupe d'accompagnement consolidé.

Un territoire catalyseur de projets

La pénétrante de verdure du Rhône incarne un élément important identitaire du territoire franco-genevois. Celle-ci regorge d'opportunités pour devenir un territoire de solutions, de références, d'exemplarité d'un développement territorial résilient où les espaces anthropisés (en ville) et espaces naturels (dans la nature) cohabitent. L'exploration hypothétique d'un parc en 2021 a offert l'opportunité d'aborder le Rhône sous un angle dépassant la dichotomie traditionnelle entre nature et culture en confirmant l'importance d'adopter une approche systémique et socio-écologique* pour appréhender et soutenir les réflexions entourant le fleuve. La proposition d'un parc public le long du Rhône pourrait ainsi servir de validation à un cadre de vie paysager de qualité, à la fois fonctionnel, dynamique et sensible, tout en agissant comme un catalyseur de projets capables de relever les défis territoriaux futurs.

Donnons-nous le temps de l'observation

Aujourd'hui, nous constatons le « changement global actuel où l'augmentation de la pression sur la ressource en eau contenue dans les cours d'eau constitue un enjeu majeur pour le fonctionnement des écosystèmes et des sociétés (alimentation en eau potable, agriculture, biodiversité des zones humides...) » (Vallette & Carcaud, 2022, p. 1).

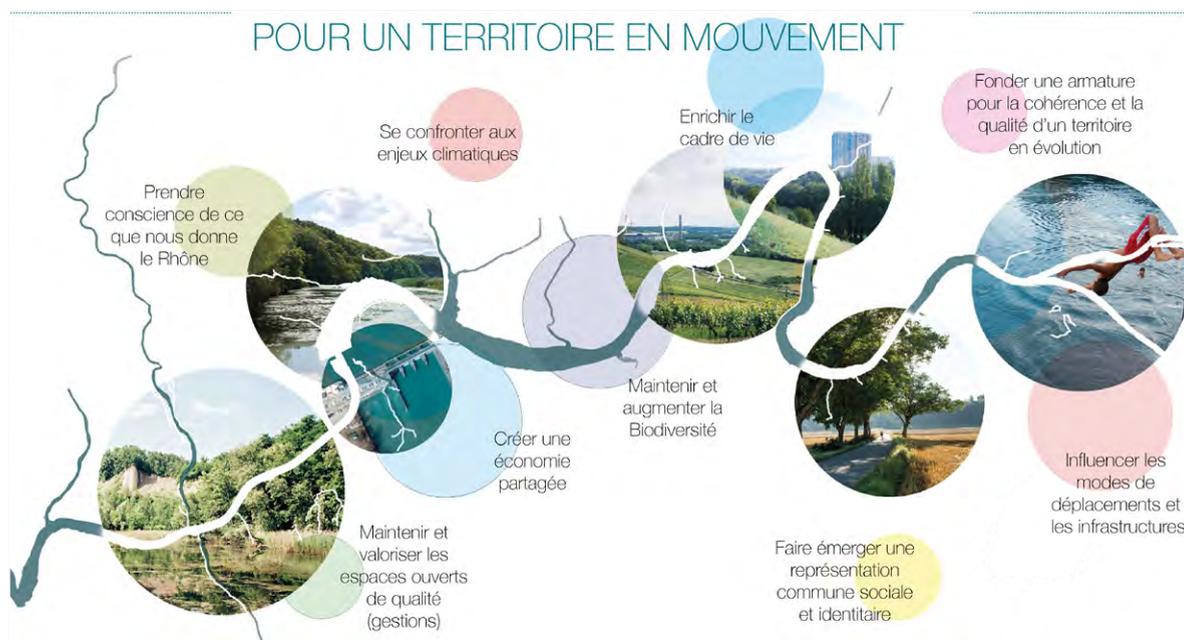
Face à ces changements, à la prise de conscience et à l'apparition de nouveaux enjeux liés autant aux dérèglements climatiques qu'à des problématiques d'usages localisés, un temps s'impose pour récolter les regards, faire le bilan des démarches et actions en cours. Cet ouvrage prend ce temps, un recul nécessaire, pour retrouver, observer les différentes strates, les entrelacs et épaisseurs du territoire rhodanien genevois et des êtres vivants concernés.

Une gestion d'accompagnement, médiation paysagère grâce à un observatoire ?

Ressource pour la ville, ses habitant·es et pour l'ensemble des êtres vivants établis au cœur de son lit, le Rhône est un monument naturel et social remarquable. Le fleuve, dans toutes ses épaisseurs, est porteur d'une vision structurante pouvant guider les futurs développements de l'agglomération.

Une volonté d'accompagner et de soutenir les dynamiques vivantes du Rhône.

Quels sont les limites et périmètres de ce territoire ? Quelles sont les échelles d'intervention et les priorités d'action ? Ces questionnements entraînent inévitablement des interrogations de gouvernance. Si un « besoin de gouvernance » se fait ressentir pour « gérer » ce monument et toutes les actions et bases légales qui le régissent, c'est en premier lieu vers un « accompagnement » ou un « soutien » des dynamiques vivantes, variantes et changeantes du Rhône que semble se diriger le groupe de suivi composé de représentant·es de l'HEPIA, l'OCAN, l'OCEau et l'OU. C'est ainsi qu'à travers les considérations liées au parc, le Rhône est apparu à la fois comme l'objet et le sujet d'une médiation paysagère en cours. Le glissement vers un observatoire du Rhône genevois apparaît comme un outil de médiation paysagère privilégié pour accompagner l'évolution de ce territoire complexe aux multiples facettes.



Pistes de réflexion soulevées au fil du Rhône



1. Panorama du Rhône

Vers un dispositif dynamique pour un territoire en mouvement

La lecture du Rhône par 120 étudiant·es et l'équipe pédagogique HEPIA-Architecture du paysage (AP) en 2020 a relancé une dynamique des regards et de l'observation du Rhône. Non seulement les expert·es hydrologues, des milieux et de la biodiversité, les paysagistes, géographes, urbanistes, sociologues ont orienté leurs sens et sciences vers la découverte du fleuve, mais c'est aussi en quelque sorte la parole du Rhône lui-même qui s'est offerte à qui voulait bien l'écouter.

Un travail de recherche appliquée inscrit dans la pédagogie.

Le Rhône est un espace ouvert, une pénétrante de verdure dotée de nombreuses qualités et offrant des services à une agglomération qui se densifie. Il est un véritable monument paysager et pour le considérer, le reconnaître, comme une entité en soi, à sa juste valeur, au-delà du périmètre du ruban d'eau, la question ou plutôt l'hypothèse de l'envisager comme un parc a été soulevée. Cette hypothèse de travail, de « projet » comme appelé dans l'approche paysagère, permet notamment d'interroger le périmètre de l'objet étudié. Cette mise en projet pédagogique du Rhône a offert un cadre de réflexion, d'observation pour apprécier les limites du territoire, en identifier les dynamiques, les enjeux et les acteur·trices, les points forts, les opportunités, les risques ainsi que les priorités à mettre en évidence. Lorsque est posée la question des limites, de « qui » devrait intervenir dans la gestion, dans la gouvernance d'un éventuel *parc du Rhône*, l'épaisseur et la dilatation du territoire du Rhône se révèlent. En arpentant cet espace de « projet », on quitte le lit mineur du fleuve, on va chercher son bassin versant et explorer les affluents au-delà du cours étudié. Nos sens de l'observation et de la compréhension du lieu se développent, s'ouvrent. Dans

Soulever l'hypothèse de considérer le Rhône comme un parc afin d'interroger les périmètres, les enjeux et les acteur·trices du fleuve.

ces territoires fluides, le paysagiste déploie ses capacités de mise en relation en tissant les liens entre les différentes composantes du territoire : le végétal, les couvertures forestières, les marais, les quartiers habités et étendues agricoles qui le bordent, mais aussi l'histoire, le climat, la lumière ou d'autres subtilités du lieu au sens large.

Huit grandes composantes thématiques.

La matière première issue du travail des étudiant·es a été analysée, sélectionnée, organisée par le groupe de recherche Paysage projet vivant au sein de huit grandes composantes thématiques :

- Le socle et patrimoine
- L'eau comme ressource
- Rhône naturel
- Rhône vécu et perçu
- Le Rhône construit
- Flux et infrastructures
- Terre de campagne
- Gouvernance

Un outil de médiation d'une richesse inouïe pour lire le territoire et le questionner.

Celles-ci ont ensuite permis d'aborder des hypothèses et des enjeux qui se manifestent pour le Rhône de demain ainsi que de faire émerger les premiers questionnements autour de la gouvernance. L'expérience pédagogique de l'atelier « Projet fédérateur de paysage » à l'HEPIA est un outil de médiation d'une grande richesse pour lire le territoire et le questionner, en se libérant des contraintes réelles qui limitent souvent l'action à un cadre consensuel. Ce travail, qui s'affranchit des contraintes administratives et juridiques, laisse libre cours à la créativité et à l'intelligence collective des étudiant·es dans la résolution de problèmes de terrain. L'application des connaissances théoriques et pratiques en cours d'acquisition se fait au contact d'acteur·trices de terrain face à des problématiques réelles.

Le terme de « parc » exploré par les étudiant·es dans un atelier de « Projet fédérateur de paysage » a permis de soulever des enjeux réels dans un cadre fictif et pédagogique.

La question fictive-pédagogique de l'existence du parc du Rhône posée aux étudiant·es a permis de soulever un certain nombre d'hypothèses de travail. Toutefois, l'emploi du terme « parc » a aussi provoqué quelques réactions au-delà du cadre pédagogique. En effet, selon les contextes et les domaines, la notion de « parc » peut évoquer les catégories de parc naturel ou de parc national qui impliquent une idée de mise sous cloche, de conservation, de réglementations strictes ou encore d'activités économiques spécifiques. Le « parc » peut aussi renvoyer aux notions d'aménagements urbains (bancs, poubelles, luminaires, etc.), de périmètre, d'espace de loisirs à destination de la population. La dénomination de « parc » peut ainsi inspirer une idée préconçue selon les imaginaires communs. Les concepts de réseau de parcs, de système de parcs, de parc socio-écologique ou de pénétrante de verdure (spécificité genevoise) pourraient constituer des alternatives intéressantes pour décrire un périmètre de réflexion et de considération globale et dépasser l'appréhension d'une quelconque intervention.

Les notions de réseau de parcs, de système de parcs ou de parc socio-écologique.

Néanmoins, la question « Le parc du Rhône peut-il exister ? » dans l'exercice pédagogique de 2020 a engendré, pour le groupe de suivi, une réflexion fondamentale sur les périmètres, les échelles, la nature, la gouvernance et leurs enjeux. Le travail et la réflexion de « projet » influencent les pratiques de planification et la perception des parties prenantes car les projets d'étudiant·es sont incarnés, ils sont visionnaires et orientés vers l'action.

La conclusion de l'ouvrage *Le parc du Rhône peut-il exister ?* a ainsi mis en évidence les hypothèses suivantes :

- Une nécessité pour accompagner, avec une vision structurante, les futurs développements.
- Un dispositif indispensable pour assurer la résilience de ce territoire face aux enjeux climatiques et de biodiversité à venir (eaux, airs, températures...).
- Une entité qui s'imbrique dans la continuité du fleuve, du glacier à la mer, s'articulant avec les territoires et projets en amont et en aval.
- Un potentiel identitaire du territoire franco-genevois.
- Un potentiel pour devenir un territoire de solutions, de références, d'exemplarité, pour un développement territorial résilient où les espaces anthropisés (en ville) et les espaces naturels (dans la nature) cohabitent.
- Un catalyseur de projets permettant de répondre aux enjeux territoriaux à venir (mobilité des personnes et du vivant).
- Un parc écosystémique / un parc socio-écologique / une approche holistique.
- Un parc comme un tout dynamique qui met en avant les services écosystémiques.
- Le projet de parc n'est pas une finalité construite mais un processus de mise en relation pour dessiner des espaces naturels de qualité, valorisés et reconnus, en cohérence avec la planification urbaine.
- Une réserve de biodiversité à préserver et amplifier.

Laurence Crémel (dir.) et al., 2021
« Le parc du Rhône peut-il exister ? », HEPIA, Genève.

*Les hypothèses soulevées
par l'équipe de recherche
Paysage projet vivant de
l'HEPIA.*



2. Consigner les références utiles pour le Rhône de demain

Établir l'état des lieux des actions et projets autour du Rhône

Afin de poursuivre la réflexion autour de la mise en relation des composantes paysagères du Rhône, inmanquablement se posent des questions d'échelles, de périmètres selon les thématiques et d'enjeux. En structurant les principales composantes caractérisant le Rhône, les périmètres qui leurs sont attribués et les enjeux qui en émergent, la démarche vise à identifier les contours des domaines de recherche et d'intervention liés au Rhône.

Lister les actions et projets autour du Rhône

Il est apparu essentiel de commencer par identifier et lister un certain nombre de démarches en cours pour établir un état des lieux dynamique et déterminer des leviers d'action et des freins au sein de ces périmètres, ainsi que leurs interconnexions éventuelles.

Le tableau de veille mis en place est un premier répertoire de projets, d'acteur·trices et d'études menées sur le territoire du Rhône. Non exhaustif, il répertorie les actions passées, en cours et à venir et devrait être mis à jour régulièrement afin de constituer une ressource de travail pour le groupe de suivi.

Le tableau ci-après montre la diversité des projets en cours, des angles d'approche et des acteur·trices impliqué·es.

La veille des différentes actions et projets autour du Rhône est une ressource de travail à entretenir qui permet d'identifier et de mettre en contact des acteur·trices.

Tableau de veille de différentes actions, stratégies (cantonales), initiatives associatives et projets autour du Rhône

	Nom	Contact	Informations
Projets/ études finalisés ou en cours	Conception cantonale du paysage Genève - politique paysagère	O CAN, OU, OPS	Ensemble paysager bassin de l'Arve et du Rhône.
	Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF)	OCEau www.initiativesfleuves.org	IAGF se positionne en interface utile et efficace entre grandes coalitions d'acteurs pour replacer les fleuves au cœur des enjeux mondiaux et trouver des solutions à partir de ce terrain d'étude et d'expérimentation que constituent les fleuves.
	Micro-territoire Onex - <i>terminé</i>	Commune d'Onex, OU	Installations éphémères pour la requalification des espaces publics.
	Réseau Cap sur le Rhône	Cap sur le Rhône fédère des acteurs et des partenaires autour du Rhône, axe Rhône-Saône, Léman www.capsurlethone.fr	Tous racontent l'aventure humaine et la capacité des hommes à innover pour vivre avec et faire face à ce fleuve puissant, voie historique de communication et d'échanges entre la Méditerranée et l'Europe septentrionale.
	Revitalisation du nant d'Avril	État de Genève	Charte cosignée en 2020 et détaillant les actions à entreprendre sur l'entier du bassin versant du cours d'eau.
	Rapport Commission consultative de la diversité biologique - GE	État de Genève	Informations et rapport d'activité sur site État GE.
	Bi-O-Rhône (2017 - 2021) projet HEPIA/ SIG/ OCEau	Coopération transfrontalière Interreg France-Suisse (2014-2020) https://www.hesge.ch/hepia/recherche-developpement/projets-recherche/bi-o-rhone	Projet Interreg franco-suisse dédié à la connaissance de la densité piscicole et de ses variations saisonnières et annuelles dans le cadre des opérations de gestion sédimentaire du Haut-Rhône.
	GEPRHO-Groupe d'experts pour le Rhône (2017-2019) projet ECOTEC/ SIG/ OCEau	OCEau, SIG	Étude d'opportunité d'interventions le long du Rhône.
	Fiche rivières sur le Rhône - <i>terminé</i>	État de Genève / Christina Meissner	Portrait historique et environnemental du Rhône.
	Agriculture de proximité - <i>terminé</i>	Relo Cadotsch www.cueillettes.org/	Pour une agriculture citoyenne.
	Agriculture genevoise 2030 / Bilan Agriculture du Grand Genève - <i>terminé</i>	AgriGenève + OCan: Emmanuel Ansaldo ☐	Rapport vision et objectifs stratégiques du territoire agricole 2030.
	Rhône nature	Association genevoise des riverains du Rhône pour la protection des berges	www.rhoneature.ch/
	Le Forum Pointe Jonction	Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARVe) / Maison de quartier de la Jonction (entre autres)	L'association est l'initiative de riverains et personnes concernées par l'environnement aux abords du Rhône entre le nant Cayla et le pont Butin.
	Projet des plages de la Plaine, Dardagny	Urbaplan	Cf documents: https://www.urbaplan.ch/fr/news .
	Activités de loisirs de plein air dans les zones non urbanisées du canton de Genève	Département du territoire Domaine nature et paysage, 2007	Cf documents: https://www.christinameissner.com/
	Du sol et du travail : la transition, un nouveau projet bio-politique. Consultation Grand Genève du 24 septembre 2020	Paola Viganò ; Luca Pattaroni ; Pascal Boivin	Fondation Brailard.
	Genèse de l'urbanisme dans le canton de Genève	Marcelin Barthassat www.marcellinbarthassat.ch	
	EcoParcs - FTI	Delphine Louillet - Pôle aménagement en qualité de cheffe de projets, facilitatrice chargée de l'animation des activités du programme écoParcs www.ftige.ch/ecoparcs/	Les ZI du canton de Genève ont vocation à évoluer en écoParcs industriels. Lancé en 2015, ce concept d'aménagement et de gouvernance revient à appliquer les principes du développement durable au secteur de l'industrie et de l'artisanat.
	Plan directeur des chemins pour piétons	O CAN - Luc Deley- référent chemin piéton canton de Genève	Guide du plan directeur des chemins piétons sur site État GE.
	Mobilité 2030 : stratégie multimodale pour Genève	Office cantonal des transports	Informations et brochure sur site État GE.
Plan d'actions mobilité douce	Office cantonal des transports - Fabienne Peracino-Rostan - Cheffe projet office	Identification des enjeux et stratégies de mobilité douce (pénétrantes et voies vertes) sur le territoire genevois.	

Entité	Contact	Informations
--------	---------	--------------

Passerelle Lignon - Onex	Commune Onex - Urbaplan	Détails du projet et concours.
Mémoire du Rhône - Valais	Emmanuel Reynard - UNIL www.tinyurl.com/cp9a8j2	Le groupe Mémoires du Rhône a été formé en 2002 dans le but de favoriser les recherches interdisciplinaires au sujet du Rhône-Valais.
Becoming Léman - 2020/2021	CEPV Léonore Veya + EPFL- ALICE: Dieter Dietz, Daniel Zamarbide, Teresa Cheung, Elena Chiavi	Travailler à l'échelle du territoire et du corps – d'un point de vue tectonique, logistique, humain et cyclique. Le cycle Becoming Léman fait du Léman un laboratoire où repenser collectivement et globalement le rapport entre l'être humain et son environnement naturel et construit.
Baignade du Rhône - Campagne de prévention	OCEau www.ge.ch/dossier/rhone-soyez-prudent	Dépliant « Le Rhône ? Plus dangereux qu'il n'en a l'air ! » (2017) Vidéo « Le Rhône, soyez prudents ! »
Documentaire TV « Genève grandeur nature » Léman Bleu	Léman Bleu	« Une personnalité juridique pour le Rhône ? » Avec Frédéric Pitaval, directeur de l'association ID Eau Gilles Mulhauser, directeur général de l'Office cantonal de l'eau, Emmanuel Reynard, président de l'association Mémoires du Rhône, Laurence Boisson de Chazournes, professeure de droit international, unige.
La Balaigade 2021 - promenade à la rencontre du Rhône et ses milieux	Laurence Crémel et Valérie Hoffmeyer	Évènement lié à la 7e édition de la Quinzaine de l'urbanisme 2021 au Pavillon Sicli.
Rapport Mayor & Beusch 2015	Mayor & Beusch www.majorbeusch.ch/cms/	Pénétrantes de verdure structurantes du territoire GE.
Au fil du Rhône	ADR	
Troisième correction du Rhône en amont du Léman	Julie Imholz (Paysagegestion) www.vs.ch/web/rhone	
Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux Lac-Rhône-Arve	Etat de Genève	Document à télécharger site Etat de Genève.

Iniciatives	Appel du Rhône	Frédéric Pitaval, Dir. id-eau www.id-eau.org/activites	Identité juridique du Rhône. Mobilisation collective et citoyenne en faveur de la reconnaissance d'une personnalité juridique au Rhône.
-------------	----------------	---	---

Inventaires	Site Ramsar : Le Rhône genevois - Vallons de l'Allondon et de la Laire	Ramsar	Fiche descriptive Ramsar Carte du Site Rapport et documents complémentaires.
	Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)	Informations et inventaire sur site l'OFEV.
	Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale	Office fédéral de l'environnement	
	Plan biodiversité de la stratégie biodiversité Genève 2020-2023 - infrastructure écologique - quel regard sur le Rhône ?	Aline Blaser (DT/OCAN/SBiu)	Étude cartographique qui permet d'identifier les éléments structurants du réseau biologique, soit les zones dites nodales et les corridors de mise en réseau, qu'il s'agira de préserver ou de développer.
	Réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale	Office fédéral de l'environnement OFEV	Informations sur site l'OFEV.
	Réseau Émeraude	Office fédéral de l'environnement OFEV	Le réseau Émeraude a pour vocation de protéger les espèces et les milieux naturels de valeur écologique particulièrement élevée en Europe. La Suisse, en tant que Partie contractante à la Convention de Berne, s'est également engagée à poursuivre cet objectif. Jusqu'à présent, 37 zones proposées par la Suisse ont été intégrées à ce réseau international.
	Inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale	Office fédéral de l'environnement OFEV	Informations sur site l'OFEV.
	Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale	Office fédéral de l'environnement OFEV	Informations sur site l'OFEV.



Carte réalisée par le groupe Paysage projet vivant en 2021 lors de la réflexion sur le périmètre du territoire du Rhône

Les échelles et la notion de périmètre autour du Rhône

Consulter les acteur-trices et examiner les différentes opportunités, les leviers et freins potentiels ainsi que les projets connexes ont mené à identifier quatre échelles de réflexion pour considérer le Rhône genevois. Il s'agit de l'échelle :

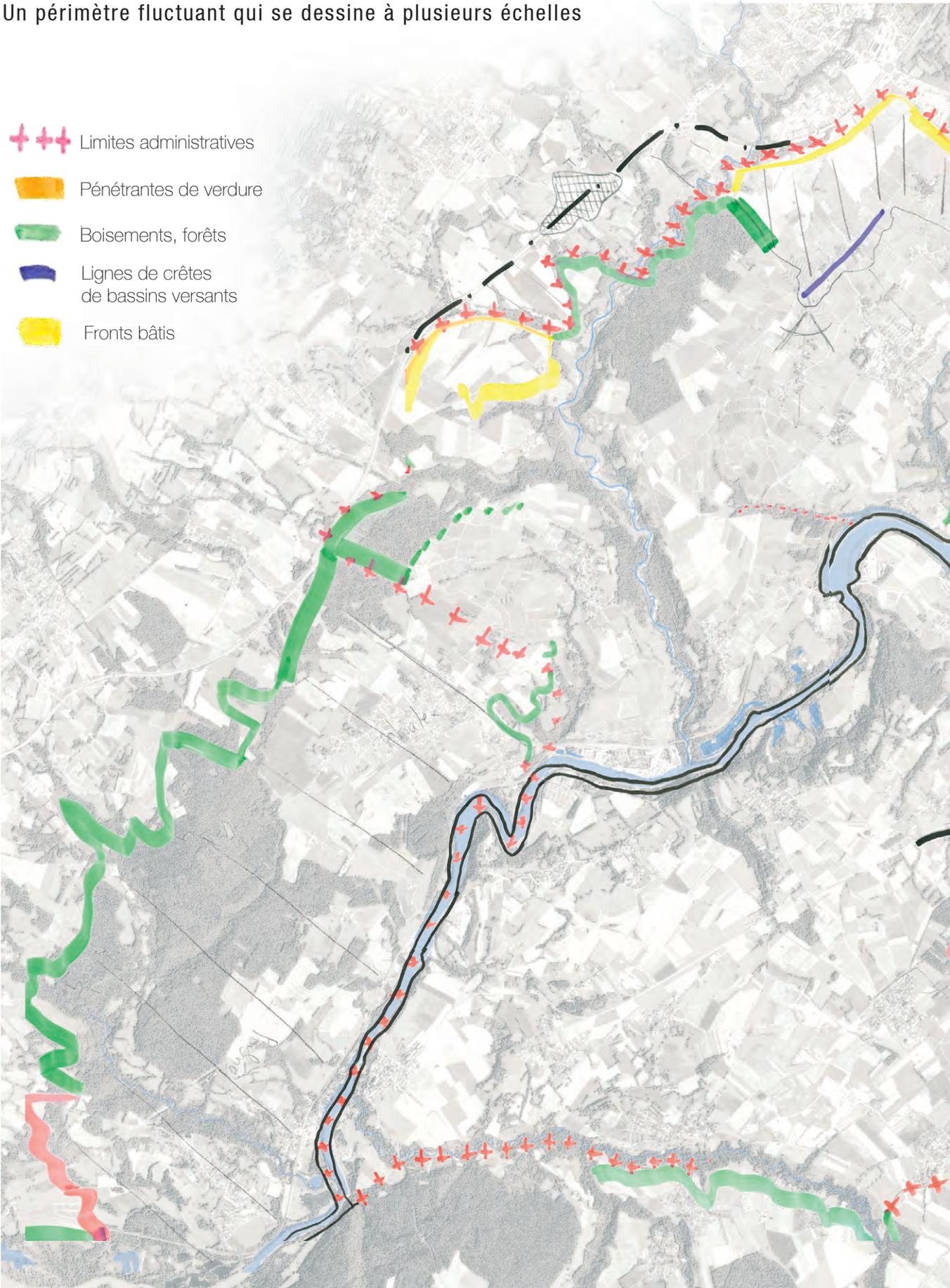
Quatre échelles de réflexion révèlent la fluidité du périmètre et la diversité des sentiments d'appartenance.

- de proximité (les rives du Rhône – le voisinage du Rhône genevois) ;
- de transition (le périmètre élargi défini par les influences du Rhône, les brumes, les affluents...) ;
- du bassin d'agglomération (la plaine du Rhône jusqu'au relief de montagne mont Salève / mont Vuache / massif Jura / les Voirons) ;
- du fleuve (du glacier du Rhône à la mer, dans son bassin versant).

Ces quatre niveaux d'appréhension ont permis de prendre conscience de l'étendue et de la diversité des relations qui interagissent avec le fleuve. Le groupe Paysage projet vivant a tenté de dessiner un périmètre spécifique au Rhône genevois pour guider les réflexions (*cf. page suivante*). En croisant différentes limites, notamment administratives, topographiques ou de perceptions, c'est toute la complexité du Rhône qui est apparue et qui varie selon les lieux, l'échelle ou les thématiques. Ce travail a mis en évidence la diversité des sentiments d'appartenance, d'identification des habitant-es qui sont subjectifs, liés à la perception et aux séquences paysagères, aux caractères et aux manières de vivre ces paysages, ces lieux. Il semble important de ne pas figer de limites tant que ce n'est pas nécessaire, car c'est là que se trouvent toutes les richesses à interpréter et à accompagner avec souplesse au fil du Rhône.

Un périmètre fluctuant qui se dessine à plusieurs échelles

- +++ Limites administratives
- Orange Pénétrantes de verdure
- Vert Boisements, forêts
- Bleu Lignes de crêtes de bassins versants
- Jaune Fronts bâtis





Que ce soit les bassins versants, frontières mentales ou réelles, ou encore les périmètres climatiques ou administratifs, tous ces éléments laissent paraître une variabilité des périmètres, lisibles, visibles et invisibles selon l'histoire et la culture de chacun-e. Plusieurs limites se superposent. Parfois, elles paraissent évidentes, marquées notamment par une structure paysagère (la topographie ou une limite forestière, par exemple). Parfois, elles sont moins claires, moins linéaires, et peuvent prendre une certaine épaisseur dans le territoire lorsque la combinaison de plusieurs entités ou plusieurs éléments est prise en compte.

En effet, le périmètre fluctue, à la manière du fleuve, vivant, qui s'échappe occasionnellement de son lit ou remonte dans le territoire par ses affluents lors de crues. La brume qui couvre le Rhône au petit matin laisse apparaître le dessin de ses méandres. Les acteurs, actrices et projets apportent une épaisseur au territoire et une complexité qu'il ne faut pas négliger car elles en font aussi la richesse. Au-delà du Rhône, il existe un continuum avec l'Arve qui contient de vraies valeurs naturelles et d'usages qui échappent à la distinction des deux cours d'eau.

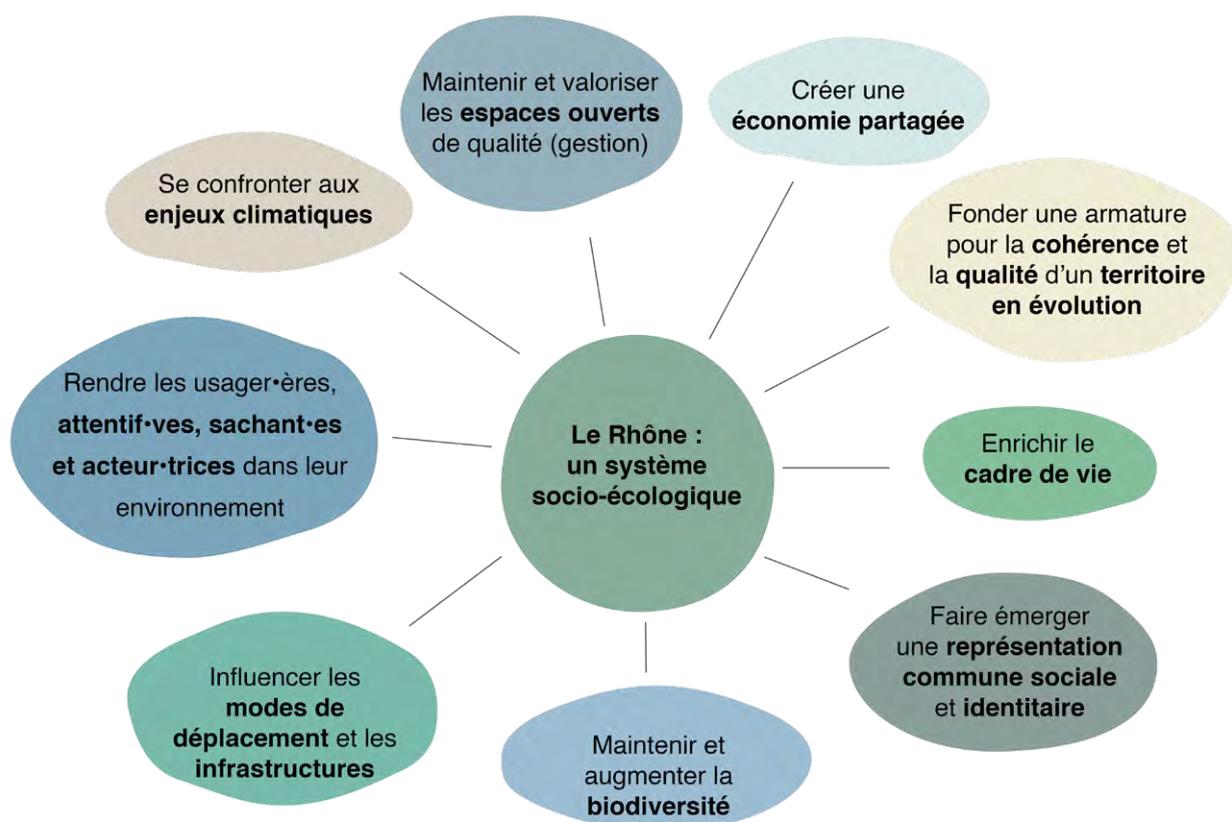
*Esquisse du croisement de différents périmètres, perceptions et sentiments d'appartenance au Rhône à prendre en compte
Groupe Paysage projet vivant HEPIA, 2022*

À l'issue de la lecture du territoire rhodanien par les étudiant·es et de ce premier panorama des actions autour du Rhône, l'équipe de Paysage projet vivant a soulevé neuf enjeux fondamentaux qui paraissent comme une base commune pouvant évoluer et sur lesquels se concentrer dans les discussions autour du Rhône.

Les neuf enjeux fondamentaux sont :

Neuf enjeux fondamentaux relevés par l'équipe de recherche Paysage projet vivant.

- se confronter aux enjeux climatiques ;
- maintenir et valoriser les espaces ouverts de qualité (gestion) ;
- créer une économie partagée avec les territoires voisins du Rhône (en favorisant par exemple les courtes distances au sein d'une économie circulaire et des mobilités durables) ;
- fonder une armature pour la cohérence et la qualité d'un territoire en évolution ;
- enrichir le cadre de vie ;
- faire émerger une représentation commune sociale et identitaire ;
- maintenir et augmenter la biodiversité ;
- influencer les modes de déplacement et les infrastructures ;
- rendre les usager·ères, sachant·es et acteur·trices attentif·ves à leur environnement.



Les enjeux fondamentaux relevés après une première lecture du territoire rhodanien



Identifier les grands thèmes et les nouveaux enjeux

La force structurante du Rhône et de ses écosystèmes est une véritable source de résilience pour le territoire genevois. Toutefois, « la multifonctionnalité et la diversité des enjeux par rapport aux cours d'eau peuvent être une source de tensions, voire de conflits » (Vallette & Carcaud, 2022, p. 2). Ainsi, que ce soit au sein des trames vertes, brunes, bleues, par le traitement des sols, du réseau écologique hydrographique et végétal par le biais notamment de l'infrastructure écologique, ou la stratégie d'arborisation, le territoire du Rhône doit être pensé dans une transversalité inter-échelle pour assurer les conditions de vie actuelles (humaines et non humaines) pour les générations futures, sous des conditions climatiques nouvelles. Pour ce faire, les réflexions doivent sortir des silos qui dépendent à la fois de l'administration et des politiques publiques sectorielles, et être inter- et transdisciplinaires.

Le territoire du Rhône est un territoire en mouvance qui doit accueillir des fonctions très diverses. Pour faire face à un futur incertain, il faut à la fois un socle solide et une fluidité d'adaptation. Le paysage est alors objet, sujet et processus, et agit comme un véritable médiateur entre différent-es acteur-trices ou entre les individus et le territoire. La force du paysage est son ancrage structurant dans le sol, mais c'est aussi la résilience de ce cadre face à la variabilité ou la mobilité de ses composantes, la spontanéité du vivant et les incertitudes à venir. Porté par sa monumentalité, le fleuve devient la charpente du paysage, une colonne vertébrale pour le territoire.

Dans la perspective d'un réchauffement climatique global, l'amplification de la présence de nature en ville est de plus en plus urgente.

Pour accompagner les enjeux futurs, le Rhône doit être abordé par une approche multidimensionnelle qui dépasse les silos des politiques sectorielles.

Le paysage est à la fois objet, sujet et processus. Il agit comme un médiateur sur le territoire.



Trois grands thèmes importants :

- *L'eau pour les services qu'elle procure*
- *La cohabitation entre usages, biodiversité et ressources du Rhône*
- *La gouvernance et les acteur-trices*

Au vu des enjeux généraux évoqués ci-dessus, le groupe Paysage projet vivant s'est ensuite penché plus spécifiquement sur certains axes qui revenaient régulièrement dans les échanges et préoccupations autour de cet espace systémique/socio-écologique. Il a ainsi identifié trois grands thèmes pour le Rhône de demain dont les explorations sont synthétisées à travers des planches de réflexion : l'eau pour les services qu'elle procure ; la cohabitation/coexistence entre usages, usager-ères, biodiversité et ressources ; la question de la gouvernance et des acteur-trices.

L'eau pour les services qu'elle procure

Mettre en avant le rôle de la ressource eau dans le dessin de logiques d'usage, de protection et de mise en valeur d'écosystèmes pour garantir l'adaptabilité et la résilience de ce monument.

Les trames vertes et bleues font partie intégrante du territoire et sont sources de vie, d'interactions et de bien-être tant pour la faune et la flore que pour les humains. Le monument naturel du Rhône peut être porteur d'une réappropriation du fleuve et de ses eaux par une valorisation esthétique, symbolique ou écologique. Néanmoins, pour ce faire il doit intégrer les problématiques liées à la perméabilité des sols urbains, aux incidences du dérèglement climatique et à l'évolution des usages et pratiques. L'hydrographie peut accompagner une résilience territoriale. La notion de résilience territoriale appliquée au Rhône renvoie à une approche systémique et adaptée qui trouverait au sein des dynamiques territoriales du Rhône des capacités d'adaptation créatives et innovantes pour faire face aux enjeux à venir. Il s'agit par là d'anticiper le rôle de la ressource eau dans le dessin de logiques d'usage, de protection et de mise en valeur d'écosystèmes, en impliquant tous les acteurs et actrices concerné-es

afin d'ouvrir les perspectives de gouvernance et d'accompagnement pour ce territoire en mouvement où les êtres humains et non humains cohabitent avec le Rhône.

Une vision fédératrice du Rhône peut garantir le partage de la ressource eau entre les besoins des populations (Genève, agglomération, transfrontalier) et les milieux naturels/écosystèmes dépendants de l'hydrographie du Rhône et, ainsi, constituer un instrument puissant pour soutenir l'exemplarité des pratiques et innovations en lien avec une gestion durable des eaux.

Une vision fédératrice pour garantir le partage de la ressource eau.

La page suivante synthétise les enjeux plus spécifiques qui ont été retenus par l'atelier face à la thématique de l'eau et de ses services.



ENJEUX

*Repenser la gestion du débit
des eaux du Rhône et ses
affluents dans une perspective
écosystémique ?*

*Gérer les eaux de surface
dans les zones agricoles
et favoriser l'infiltration ?*

*Restaurer/assurer la continuité
écologique des cours d'eau et des
trames vertes des affluents du fleuve ?*

*Pallier les problèmes de pollution
et de surcharge des canalisations
résultant de l'imperméabilisation
des sols ?*

*Faire face aux épisodes incertains
résultant du dérèglement climatique
(pénuries, inondations, etc.) ?*

*Garantir le partage de la ressource eau
entre les besoins des populations
et les milieux naturels/écosystèmes
dépendants de l'hydrographie du Rhône ?*

DOCUMENTS CLÉS

- Études de la qualité des rivières genevoises (OCEau)
- Programme de renaturation des cours d'eau (OCEau)
- Planification stratégique cantonale, LEaux, 2014
- Mise en œuvre de la renaturation des eaux, Synthèse transversale (OCEau)
- Conception cantonale du paysage de Genève (DT-OCAN/OU/OPS), à paraître
- Protocole d'accord transfrontalier pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur l'agglomération franco-valdo-genevoise (Grand Genève)
- Stratégie eau du Canton de Genève, 2023

Développement de **solutions paysagères à la problématique de gestion des eaux** en milieux urbains

Sensibilisation et valorisation du rôle de l'eau dans la conception d'une ville résiliente

Articulation des mesures d'entretien et de gestion des cours d'eau pour **une prise en compte des valeurs naturelles et paysagères**

Nombreux projets locaux exemplaires (Aire, Seymaz) et **fortes ambitions du Canton pour la renaturation ou revitalisation des cours d'eau**, le renforcement des trames bleues et leurs réseaux écologiques

LEVIERS

Dépasser les politiques sectorielles : usages (pêche, baignade), navigation (traitement des déchets), production électrique, écologie et biodiversité

FREINS

Une gouvernance de la gestion du débit du Rhône dédiée à la production hydroélectrique et soumise à une injonction de rentabilité financière





La cohabitation entre usages, biodiversité et ressources du Rhône : comment concilier préservation et aménagement ?

Rappel de la définition du paysage donnée par la Convention européenne du paysage 2000 (ratifiée par la Suisse en 2013) :

« Le paysage désigne une partie de territoire, telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Les préoccupations liées à la nature et à la biodiversité, aux actions et à la volonté de préservation et conservation des espaces du Rhône sont connues, notamment par des associations ou représentants comme le WWF, Pro Natura ou encore la Plateforme nature et paysage Genève (PNPGE) qui sont engagés dans la protection de l'environnement et de la biodiversité. En parallèle, l'expansion de l'agglomération ces dernières décennies, les changements de pratiques sociales et les enjeux climatiques récents rendent les problématiques rattachées à l'accès à l'eau, à la durabilité et aux aménités environnementales plus centrales. Les dimensions sociales, culturelles et d'usages exercent de plus en plus de pression sur la nature et les paysages et entrent souvent en conflit avec les volontés de protection et de conservation. Néanmoins, c'est en rapprochant la population de la nature, en les mettant en contact, que « cette relation retrouvée doit bien sûr encourager à respecter ces richesses naturelles ainsi que les milieux cultivés » (PNPGE, 2019, *Le Manifeste*, p. 28).

La complexité de ce territoire et des enjeux nécessite une approche à la fois transdisciplinaire et multiscalaire pour envisager comment ces dimensions indissociables (culturelles et naturelles) peuvent non pas seulement se côtoyer, mais plutôt être dépassées. La notion d'hydrodiversité, proposée par Valette et Carcaud, « s'imprègne d'un contexte scientifique qui juge nécessaire de s'extraire des représentations binaires de l'environnement (Lespez et al., 2015) » (Valette & Carcaud, 2022, p. 3). Par ailleurs, l'approche transdisciplinaire des paysagistes étudie les paysages et aménage les cadres de vie des personnes et du Vivant. L'espace est ainsi mis

en contexte par la mise en relation de cinq éléments principaux : le végétal et les milieux écologiques, le sol, l'eau, les usages et le patrimoine bâti. Par là même, le travail des paysagistes est de tenter de (ré)concilier usages et milieux naturels.

Objectifs territoriaux

Les objectifs territoriaux qui peuvent être considérés dans l'optique d'un accompagnement du Rhône face à l'enjeu de coexistence des usages sont les suivants :

- Concilier les besoins des écosystèmes et des populations pour le partage d'un bien commun, de ressources communes à l'ensemble des vivants ;
- Répondre aux enjeux de conservation liés à l'augmentation de la demande récréative et de fréquentation ;
- Accompagner les milieux naturels face aux enjeux environnementaux et climatiques ;
- Mettre en place des structures paysagères pour relier/étendre les corridors et infrastructures écologiques du Rhône ;
- Articuler les transitions entre milieux naturels et monde anthropisé.



ENJEUX

*Accompagner une cohabitation
entre usages et biodiversité ?*

*Aménager et ménager
des espaces de vie de
qualité pour les riverain·es et
usager·ères du Rhône ?*

*Démocratiser l'accès
et anticiper la fréquentation du
Rhône en préservant ses qualités
écologiques et paysagères ?*

*Renforcer le maillage d'espaces
ouverts de qualité face au mitage
dû à l'étalement urbain ?*

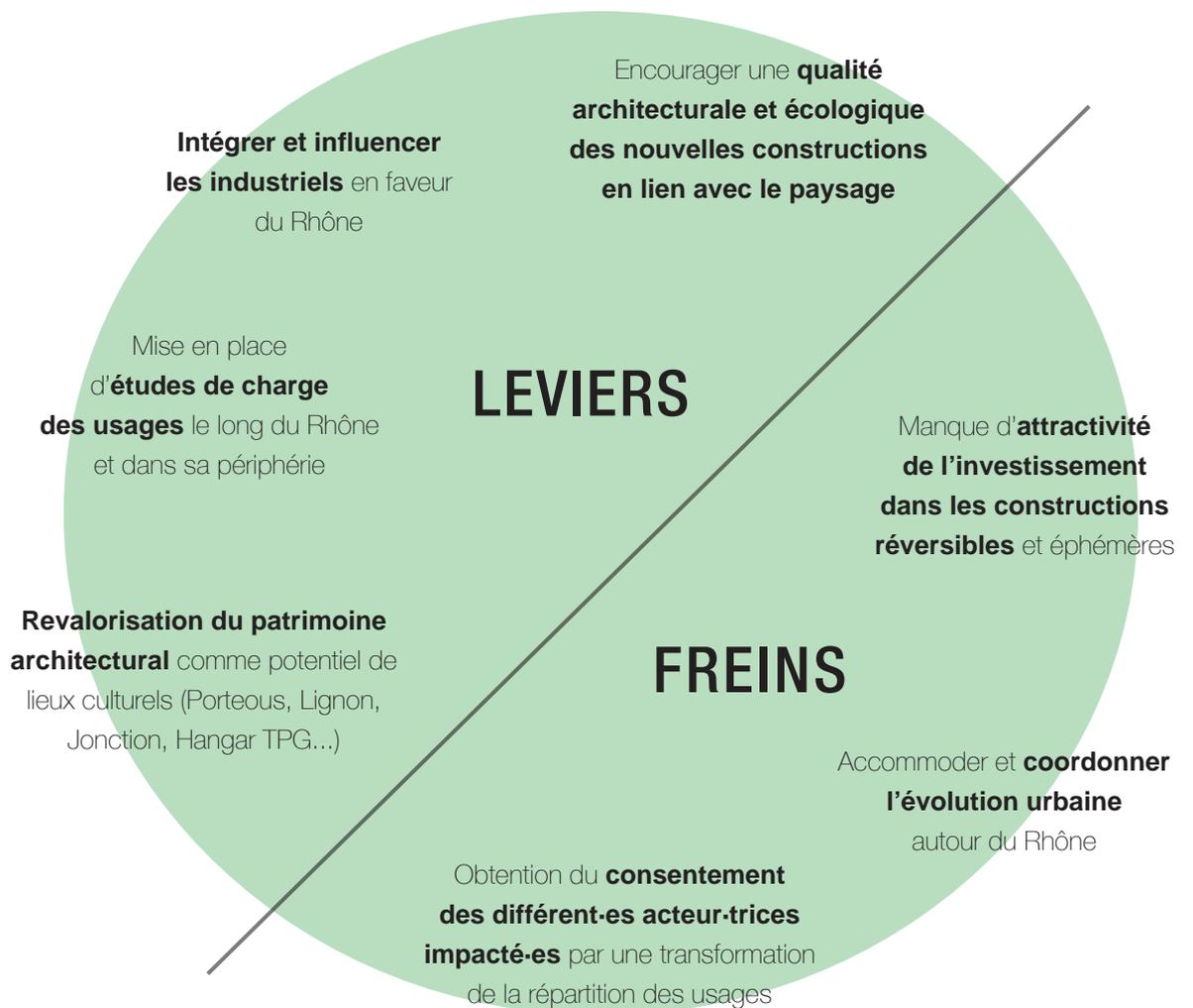
*Articuler et accompagner les
relations entre espaces urbains et
ruraux à proximité des territoires du
fleuve ?*

*Assurer l'intégration des espaces
industriels et des territoires en
mutation à leurs milieux ?*

*Valoriser le patrimoine bâti
du Rhône et penser son
intégration tant paysagère que
fonctionnelle ?*

DOCUMENTS CLÉS

- Plan Braillard (maillage vert)
- Plans directeurs communaux – volets urbanisation et espaces verts
- Plan guide : grands projets
- IFP 1204 Rhône genevois – Vallons de l'Allondon et de la Laire
- SPAGE <https://www.ge.ch/document/13584/telecharger>
- Contrat de rivières transfrontalier entre Arve et Rhône : <https://tinyurl.com/2scstt99>
- Étude sur les activités de loisirs de plein air dans les zones non urbanisées du canton de Genève: <https://tinyurl.com/csyhyaxd>
- Conception cantonale du paysage de Genève (DT-OCAN/OU/OPS), à paraître
- PACA Rhône, rapport final, Vision territoriale transfrontalière





Une gouvernance pour accompagner le Rhône dans la transition socio-écologique

Peu importe que le concept de « Parc » soit judicieux ou non pour imaginer les futures évolutions du Rhône genevois, les enjeux évoluent, changent, et ceux identifiés aujourd'hui doivent être partagés et s'inscrire dans une démarche commune multidimensionnelle et itérative.

Accompagner et amorcer la transition socio-écologique pour le Rhône.

La transition socio-écologique est un processus de transformation profond et durable visant à réorienter la société vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. Elle engage une réflexion sur les liens entre enjeux sociaux et environnementaux pour répondre aux défis tels que les dérégulations climatiques, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes, tout en considérant l'équité et la qualité de vie des populations.

Le paysage est une force de médiation pour faire face à la complexité d'articulation des périmètres géographiques.

Plusieurs stratégies de gouvernance à articuler selon l'échelle (communale, cantonale, agglomération et transnationale) ont été évoquées. Au niveau transnational, on identifie le potentiel de s'appuyer sur la mobilisation citoyenne « Appel du Rhône » ou d'autres mouvements internationaux pour la gestion des grands fleuves. Au niveau national et cantonal, le cadre légal et des incitations financières sectorielles existent, pour la création de parcs par exemple, mais seraient à adapter, ou encore les documents de la Conception cantonale du paysage prévue en 2024. Les différentes limites, épaisseurs territoriales, la complexité d'articulation des périmètres géographiques et des frontières politiques du territoire font écho aux difficultés à fédérer les différentes géographies du Rhône aux limites distinctes (autant physiques qu'identitaires). S'appuyer sur le paysage du

Rhône offre une force de médiation pour la gouvernance. Il permet non seulement de créer des liaisons entre disciplines, mais aussi de traverser les échelles et de mettre les éléments en relation les uns avec les autres à différents niveaux.

Le Rhône est un territoire d'un haut intérêt naturel, culturel et paysager pouvant être la charpente du développement territorial du Grand Genève. Pour assurer la résilience de son territoire, il doit être ancré dans la préservation, la revitalisation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, tout en étant en harmonie avec les besoins présents et futurs de la population et le développement économique et social du canton. Ce monument social et naturel peut fédérer différentes visions et objectifs de développement durable des acteurs et actrices du territoire. La première étape est de partager, puis de faire évoluer l'identité du Rhône afin que le plus grand nombre d'individus se sente lié au Rhône, et acquière le souhait de le respecter et le protéger dans les années à venir.

S'identifier au Rhône pour l'habiter avec respect et soin.

Objectifs territoriaux

En termes de structure territoriale, les objectifs pour accompagner et amorcer la transition socio-écologique pour le Rhône identifiés dans la publication *Rhône I, Le parc du Rhône peut-il exister ?* sont les suivants :

- Maintenir et mettre en valeur les richesses naturelles et paysagères ;
- Développer une vision structurant le développement de l'agglomération ;
- Accompagner une logique de gestion et d'aménagement respectueuse de ce monument vivant, social, culturel et naturel ;
- Intégrer les nouvelles fonctions territoriales par des approches contemporaines innovantes, par exemple pour l'agriculture, la mobilité ou les loisirs et les lieux culturels ;
- Faire valoir le Rhône comme un élément à partager entre les populations, le vivant et les ressources ;
- Dépasser les politiques sectorielles des différents acteurs et actrices afin d'adopter une approche transversale et inclusive du Rhône et de ses usages (pêche, baignade, navigation, traitement des déchets, production électrique, écologie et biodiversité).



ENJEUX

*Co-construire
une identité du Rhône ?*

*Développer
une vision structurante
à l'échelle de l'agglomération ?*

*Conduire une politique exemplaire
en termes de protection et de gestion,
ainsi que d'éducation et de récréation ?*

*Maintenir et mettre en valeur les
richesses naturelles et paysagères ?*

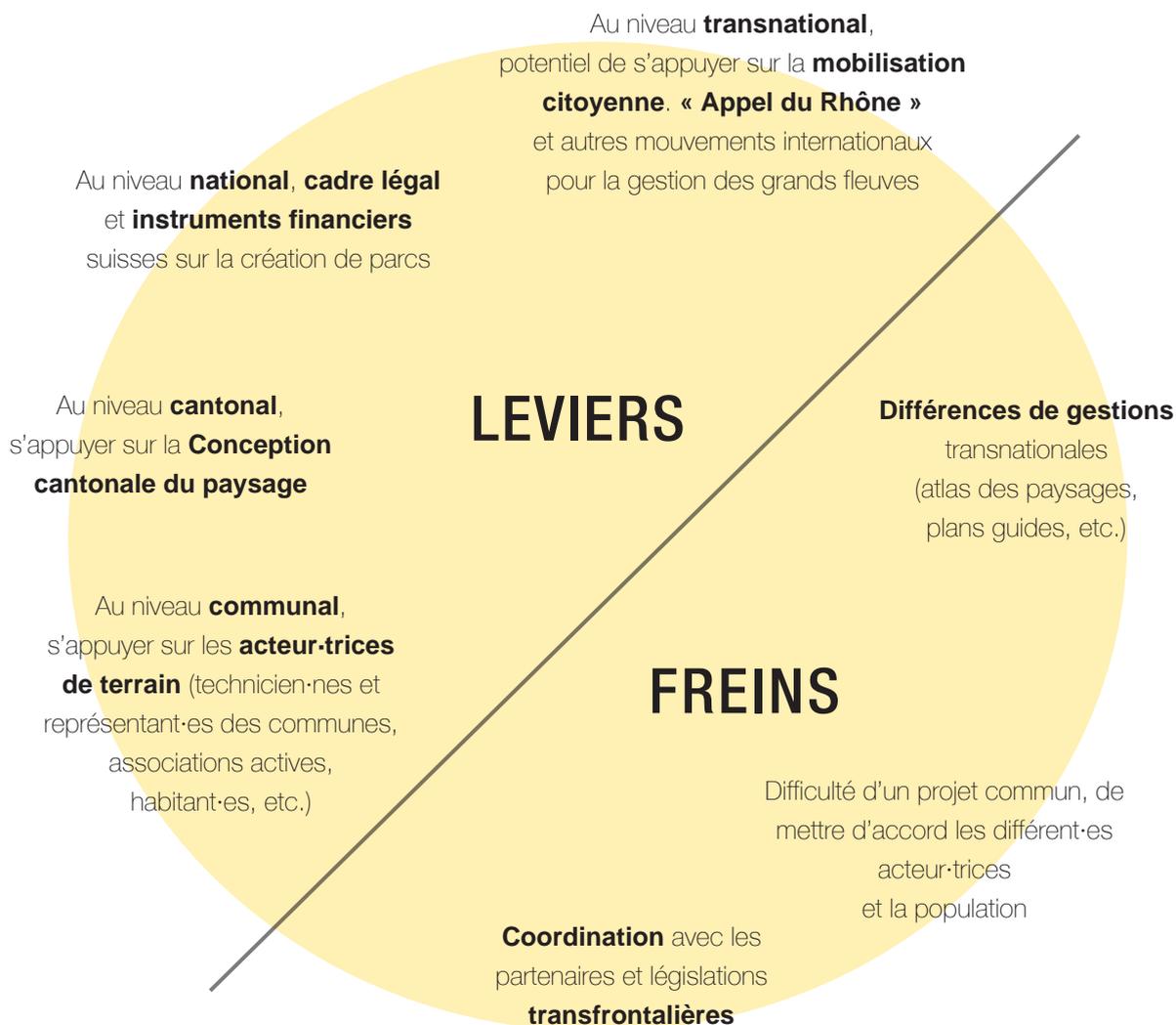
*Faire valoir un partage du Rhône
entre les populations, le vivant
et les ressources ?*

*Accompagner une logique d'aménagement
respectueuse de ce monument vivant,
social et naturel ?*

*Intégrer les nouvelles fonctions territoriales par
des approches contemporaines innovantes dans
les domaines de l'agriculture, de la mobilité ou
encore des loisirs ?*

DOCUMENTS CLÉS

- PACA Rhône, rapport final, Vision territoriale transfrontalière
- Conception cantonale du paysage de Genève (DT-OCAN/OU/OPS), à paraître
- Étude GOUVRHÔNE : Gouvernance transfrontalière du Rhône, du Léman à Lyon (Unige)
- Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse (OFEV)
- Gestion intégrée des eaux – État des lieux pour la Suisse, Aqua & Gas (OFEV)





3. Amorcer une démarche de partage

Associer et rapprocher les acteur·trices du territoire autour de la question du paysage et du Rhône

Une nécessité plus large est d'associer et de rapprocher les acteur·trices de ce territoire autour de ses spécificités et de ses problématiques ainsi que valoriser une approche de gestion non seulement des enjeux et valeurs du paysage, mais aussi des milieux de vies, des milieux écologiques et de la qualité spatiale. La cohérence du site et le lien avec le paysage, le vivant et les usages y seront centraux.

En effet, parler de paysage nécessite une approche transversale qui permet de dépasser le fonctionnement en silo lié à l'organisation du travail des administrations et des politiques publiques sectorielles. La gestion des projets et des politiques publiques qui ont des incidences spatiales peut bénéficier de l'approche transversale, transdisciplinaire et multiscale qu'offre le paysage pour aborder les enjeux liés au climat, à l'environnement et à la biodiversité. Le paysage agit comme un médiateur « consubstantiel » qui affronte de manière globale et frontale les thèmes de la qualité des lieux et du développement durable qui sont des conditions essentielles pour le bien-être individuel et social (COE, 2000).

En favorisant les échanges transversaux entre les différents acteur·trices concerné·es, ceux-ci seront plus à même de jouer un rôle actif en faveur du Rhône dans la formulation d'objectifs de qualité paysagère, dans leur mise en œuvre et dans leur suivi.

Ci-après quelques exemples de dialogues débutés en été 2022 entre différent·es acteur·trices.

Associer et rapprocher les acteur·trices du territoire autour du vivant du Rhône.

Le paysage agit comme un médiateur.

Les acteur·trices du paysage du Rhône sont autant la société civile, les habitant·es, travailleur·euses, les associations, les usager·ères, les artistes, les chercheur·euses, les étudiant·es, les professionnel·les que les organisations privées et les autorités publiques, ainsi que les non-humains moins visibles.

PHILO **AUX** BAINS 2022

Débats publics aux Bains, diffusés en direct sur YouTube et sur Facebook

AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE

www.bains-des-paquis.ch



Le café philosophique aux Bains des Pâquis, le 16 juin 2022

Dans l'optique de sensibiliser, partager et communiquer, une opportunité s'est présentée au cœur de l'été 2022. Afin d'engager la démarche et de lancer le débat autour du Rhône, Gilles Mulhauser, directeur général de l'OCEau, et Frédéric Pitaval, directeur de l'association id·eau, ont animé une discussion publique dans le cadre des cafés philosophiques organisés par l'association des Bains des Pâquis le 16 juin 2022. Situé au lieu même où les premiers courants de reprise du Rhône se font sentir, sur le quai des Bains des Pâquis, cet échange informel a permis de soulever les questions liées aux enjeux juridiques, écologiques, sociaux et paysagers du Rhône en sensibilisant un public très diversifié. Cet événement a notamment permis de partager et de communiquer sur les enjeux de milieux et de qualité du cadre de vie en lien direct avec le Rhône.

Être rhodanien·ne, ça veut dire quoi ?

À partir d'où se sent-on rhodanien·ne ?

En ce lieu emblématique de la Rade de Genève, le sentiment d'identité ou d'appartenance ont été évoqués, en se demandant jusqu'où, ou à partir d'où on se sent rhodanien·ne.



3^e CONGRÈS suisse du PAYSAGE 2022

VERS UNE NOUVELLE CULTURE DU PAYSAGE



Le 3^e Congrès suisse du paysage, les 8 et 9 septembre 2022

Le Congrès suisse du paysage a lieu tous les deux ans et invite à échanger et ouvrir le débat sur les multiples réflexions qui concernent nos espaces de vie.

Le Congrès du paysage réunit la communauté paysagère et les acteur-trices du territoire de toute la Suisse, issu-es de la science, de l'administration, de la pratique et de la société civile. Il assure un transfert de connaissances entre la pratique et la recherche. Il porte un discours équilibré sur l'évolution du paysage à l'échelle de la Suisse, sur un large éventail de thèmes, et encourage le débat social.

Deux posters exposés sur la « place du marché » du Congrès.

Lors de la 3^e édition du Congrès suisse du paysage, qui s'est tenue les 8 et 9 septembre 2022, à la Ostschweizer Fachhochschule OST à Rapperswil, HEPIA a présenté deux posters sur la démarche entreprise autour du Rhône. La place du marché est la plateforme d'échange sur le paysage en Suisse. Les visiteuses et visiteurs du congrès peuvent y consulter une quarantaine de contributions issues de la pratique et de la science et discuter directement avec les auteur-trices.

Le premier poster présente la synthèse des réflexions dans le cadre pédagogique (*ci-contre poster de gauche*). Le deuxième articule les fondements de la démarche engagée au printemps 2022 (*ci-contre poster de droite*).

LE RHÔNE-I

UN PROJET PÉDAGOGIQUE ET FÉDÉRATEUR DE LA FILIÈRE ARCHITECTURE DU PAYSAGE - HEPIA - GENÈVE



LES THÉMATIQUES OBSERVÉES ESQUISSENT LA PERSONNALITÉ ET LES ENJEUX DU RHÔNE GÉNEVOIS



UNE PUBLICATION RETRACE L'EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE

Cet ouvrage retrace l'expérience pédagogique vécue par les étudiants et les enseignants. Les thématiques, enjeux et pistes de projet font émerger le Rhône comme une ressource climatique, écologique, économique, culturelle et sociale pour les habitants et l'ensemble des êtres vivants.

LE RHÔNE

À travers des réflexions du projet fédérateur, la personnalité du Rhône genevois se dessine. Sauvage ou domestiqué, social et rural, imaginaire et parfois oublié, ce grand fleuve nous embarque à la découverte de ses territoires aux multiples usages. Ressource pour la ville, sans habitat à l'écart pour l'ensemble des êtres vivants depuis le long de ses rives, le Rhône est un monument naturel et socialement peu reconnu malgré son caractère remarquable. En se concentrant sur la partie comprise entre la porte de la Jonction en Suisse et la dalle de l'Écluse en France, dans le massif du Jura, les travaux des étudiants et des enseignants de la filière architecture du paysage de HEPIA ont permis d'identifier et de faire valoir les nombreuses thématiques portées par ce territoire en mouvement. S'appuyant sur les potentialités du paysage existant, cet exercice pédagogique et collectif amène avec créativité et humour, des connotations, des hypothèses et des enjeux pour accompagner l'émergence d'un "possible pays" du Rhône.

Les productions publiées dans les recherches et les projets des étudiants et les réflexions et apports théoriques de nos enseignants et intervenants à la fois sont devenus la matière qui a motivé cette publication. Elle s'inscrit à la confluence d'une étroite collaboration avec l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature et l'Office Cantonal de l'Eau et l'énergie d'un véritable projet collectif.

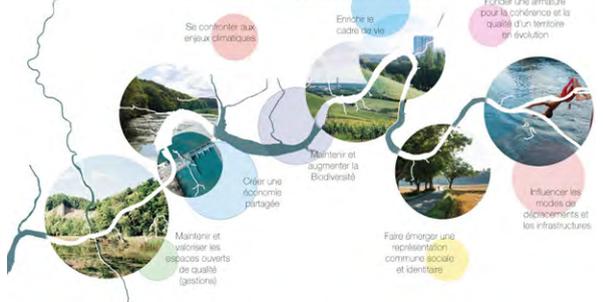
Hes 500

LE RHÔNE-II

CO-CONSTRUIRE UNE VISION COMMUNE POUR UN TERRITOIRE COMMUN



VERS UN OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DU RHÔNE POUR UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



AMORCER UNE DÉMARCHE ITÉRATIVE ET PARTAGÉE

Le rôle de l'observatoire dynamique du Rhône:

- Sensibiliser, représenter, partager et communiquer sur les thématiques et les enjeux du Rhône
- Associer et rapprocher les multiples actrices du territoire du Rhône sur les questions du paysage et de la qualité de vie

- Développer une méthodologie et des outils d'observation
- Faire dialoguer les échelles et les périmètres de pouvoirs et de droits
- Mobiliser la transdisciplinarité et les usagers
- Faire émerger un sentiment d'appartenance
- Définir une gouvernance adaptée

Hes 500



Séance de la commission consultative pour la gestion du Rhône et de l'Arve, le 29 septembre 2022

La présentation de l'équipe de l'HEPIA et de l'OCAN lors de cette commission a été l'occasion de présenter la pédagogie et la recherche d'une école de paysage et de montrer comment mobiliser les étudiant-es dans les démarches paysagères.

Cette séance a permis d'ouvrir un dialogue avec différents types d'acteur-trices autour de l'approche paysage du Rhône, et d'entendre des préoccupations spécifiques.

Lors de cette séance, la présence de représentant-es notamment de l'association Pro Natura Genève, du WWF, une personne du milieu de la pêche, des Services industriels de Genève (SIG), des communes ou encore des entreprises industrielles proches a permis d'entendre différents points de vue. Le WWF, par exemple, reste très attaché à un Rhône naturel et le moins urbanisé possible et n'envisage pas le développement des loisirs pour les Genevois-es, mais la préservation de la nature et de la biodiversité.

D'autres ont par exemple fait entendre leurs inquiétudes face à l'extension des zones de loisirs qui viennent grignoter les espaces naturels. L'utilisation du Rhône étant devenue outrancière, il serait salvateur de ne pas laisser libre cours aux envies de tout un chacun.





Atelier observatoire du Rhône à la ferme du Lignon, le 22 octobre 2022

Afin de pouvoir préciser les thématiques, périmètres et enjeux pour poursuivre des réflexions partagées sur le Rhône, le groupe de suivi a décidé d'organiser un travail sous forme d'atelier le 20 octobre 2022. Les objectifs de l'HEPIA, de l'OCAN et de l'OCEau étaient également de se réunir, de partager, de créer des références communes dans le but d'engager ensemble une démarche de gestion/accompagnement du Rhône.

Organisation de l'atelier

Organisateur-trices :

Bussy-Blunier Tiphaine (OCAN), Chowney Charlotte (HEPIA), Crémel Laurence (HEPIA), Mulhauser Gilles (OCEau)

Participant-es :

Ansaldi Emmanuel (OCAN - Agriculture), Elamly Nadia (HEPIA), Faure Prisca (OU), Finger Andréa (Écologie et Communauté), Guillaumont Natacha (HEPIA), Hoffmeyer Valérie (Pleineterre), Iglésias Mathieu (Projet Agglo), Jaggi Vincent (OCAN - Milieux Naturels et sites protégés), Pasquini François (OCEau – Écologie de l'eau), Sauvain Maude (Latitude durable), Sgard Anne (Unige), Walder Cécile (HEPIA)

Intervenant-es :

La première partie de l'après-midi était consacrée à des présentations : de Gilles Mulhauser – le Rhône, natures et usages ; Anne Sgard – médiation paysagère ; Maude Sauvain – exemple de projet, conflit d'usages ; Vincent Jaggi – nature, écologie, biodiversité et finalement une Lecture de texte par Valérie Hoffmeyer.

Puis le groupe HEPIA Paysage projet vivant a présenté les réflexions en cours avant d'amorcer le travail en groupe sous forme d'atelier. Le travail en atelier a ensuite permis d'aborder plus spécifiquement les quatre questions suivantes :

Un travail sous forme d'atelier commun pour aborder ensemble quatre questions centrales.

1. Quelles coexistences entre usages, biodiversité et ressources autour du Rhône?
2. Quelle gouvernance ?
3. Quelle envergure et sur quels critères s'appuyer pour dessiner un périmètre ?
4. Quelles suites, quelles prochaines étapes ?



L'atelier de l'Observatoire du Rhône raconté par Valérie Hoffmeyer

Un atelier, pour quoi faire ?

Le 19 octobre 2022 a eu lieu un atelier d'échanges sur le Rhône. Une vingtaine de personnes se sont réunies sur sa rive droite, à la ferme du Lignon à Vernier, pour parler du fleuve. Perceptions, ressentis, enjeux, avenir(s), convictions, craintes, projets, chacun·e a pu exprimer sa relation au Rhône, selon qu'il·elle est issu·e d'une administration en charge d'une politique publique concernée de près par le fleuve, des associations assurant la défense de certaines de ses composantes, de la recherche et des milieux professionnels dans le domaine du paysage, de la nature, de l'agriculture, de l'eau, de l'urbanisme. Car le Rhône, c'est tout cela à la fois. Un lieu d'intenses convergences, où tout le monde se retrouve et se reconnaît. Un lieu de débat aussi, dans lequel chacun·e a son avis sur ce qu'il faudrait faire ou ne pas faire.

En début d'atelier, les un·es et les autres croient souvent savoir à quoi s'en tenir. L'agriculture va mettre en avant la nécessité de pouvoir cultiver sans entraves les terres alentours, la nature va vouloir protéger la faune et la flore de la fréquentation humaine, l'urbanisme souhaitera renforcer l'accessibilité à tous·tes, l'eau va relever sa responsabilité de gestionnaire, les enjeux de sécurité, de salubrité et de maintien de la ressource notamment pour la production énergétique. Et le paysage, à l'origine de la démarche, va se proposer en agent fédérateur, s'identifiant à la transversalité du fleuve lui-même, capable de rassembler les intérêts les plus divers. Le fleuve comme un paysage, en somme, porteur de tous les espoirs d'un avenir résilient.

Voilà pour la donne de départ. Celle-ci évoluera-t-elle au fil des débats ? C'est en tout cas l'objectif de cette rencontre : partager une vision, des idées, autour du devenir du fleuve.

Enjeux : quelques éléments pour stimuler les débats

Où en sommes-nous ?

Tiphaine Bussy-Blunier / OCAN retrace le chemin qui a mené l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et l'Office cantonal de l'eau jusqu'ici, avec le rappel de cette information majeure : la Confédération helvétique veut bien soutenir l'idée d'une démarche autour du Rhône genevois, telle qu'elle a été formulée dans l'étude préalable à la Conception cantonale du paysage¹. Un soutien financier en échange d'une « proposition concrète ». Première étape en 2020 : l'HEPIA filière paysage lance un vaste atelier pédagogique sur l'idée d'un parc du Rhône, qui donnera lieu à une publica-

tion de synthèse² en 2021 montrant la richesse, réelle et potentielle, des lieux. Deuxième étape, en 2022, l'HEPIA avec son groupe de recherche « Paysage projet vivant » poursuit les réflexions. L'atelier du jour permet de présenter l'état d'avancement, et surtout de réfléchir, comment continuer, et avec quels objectifs afin de s'inscrire dans la Convention-programme de la Confédération s'achevant en 2024.

Le Rhône genevois

Gilles Mulhauser / OCEau rappelle quelques chiffres pour situer ce petit tronçon du Rhône genevois : 27 km sur les 812 que compte le fleuve. Sa diversité aussi, lui qui s'écoule tranquillement du Léman à 165 m³/s et termine sa course en delta sur le territoire camarguais, à l'embouchure de la Méditerranée, à des débits compris entre 1700 et 10'000 m³/s. Entre deux s'écoule un fil d'eau puissant et très aménagé. Le tronçon du bassin du Genevois ne fait pas exception, même s'il prend parfois des airs d'Amazonie. Ainsi en est-il de son paysage majestueux sous la cité du Lignon notamment : bordé par une ripisylve émeraude, tapissant des rives profondes, le fleuve se place souvent en deça du reste du territoire, semblant presque échapper à toute tentative de planification. Mais pas d'usages ! Régulé par le barrage de Verbois, navigable et même propice à la baignade dans sa portion urbaine, le Rhône genevois est un paysage à lui tout seul, avec ses propres arpenteurs, à pied, à rames, à palmes, à moteur aussi. Il offre un paysage tout autre lorsqu'il traverse l'agglomération lyonnaise ou quand il est mis à contribution pour refroidir les tours des centrales nucléaires de la région Rhône-Alpes...

Le fleuve médiateur

« Tout le monde a son mot à dire sur le paysage, le désignant par là même, comme un formidable outil de médiation », annonce d'emblée Anne Sgard / UNIGE. Il s'agit d'utiliser le Rhône pour véhiculer le transformer en opportunité plutôt qu'en contrainte. Le paysage est un facilitateur, il est accessible à tous·tes, attachant, sensible, transversal, partagé. Et toujours politique. Il appelle une démarche de projet et ce projet, quel qu'il soit, sera long, complexe et aléatoire ! Mais bien sûr, le processus mérite d'être enclenché car il est la seule voie possible pour élaborer une vision commune, encourage la chercheuse.

Opération prévention

Maude Sauvain / LD illustre par l'exemple la complexité qu'il y a à intervenir par un micro-projet de sensibilisation des usager·ères dans la portion urbaine du Rhône menée en été 2022. Les rives subissent ici une forte usure, directement liée à la concentration des usager·ères sur des portions exiguës de ce qui est devenu, au fil des étés de plus en plus chauds et longs, des

lieux de fraîcheur et de fête, gratuits et ouverts à tous·tes. Les panneaux d'interdiction, à dominante rouge, sont remplacés par des invitations au soin des lieux, à dominante verte, et à la suppression des poubelles. La responsabilité des usager·ères est au cœur du projet. Bilan mitigé.

Et la nature ?

Malgré de nombreuses protections et labels en faveur de la protection des milieux naturels, de la faune et de la flore, le Rhône genevois reste soumis à rude pression. Par l'exploitation hydraulique, d'une part, et par l'augmentation de la fréquentation humaine, d'autre part, relève Vincent Jaggi de l'OCAN. C'est surtout cette dernière qui inquiète le spécialiste des milieux naturels, qui signale une forte augmentation du bruit produit par les usager·ères estivaux. Pour lui, la cohabitation entre usages et nature semble extrêmement difficile à équilibrer.

Prendre le temps de l'observation

L'atelier pédagogique et de recherche mené par l'entier de la filière d'architecture du paysage en 2020, soit 120 personnes, a montré le potentiel immense du fleuve : celui de stimuler les imaginaires, d'accueillir tous·tes ses riverain·es, de représenter une entité majeure pour Genève, de devenir un parc ! Laurence Crémel et Charlotte Chowney / HEPIA rappellent que les étudiant·es, assistant·es, enseignant·es, chercheur·euses ont travaillé durant tout un semestre sur le fleuve. Le Rhône genevois, de la Rade à Fort-l'Écluse, est alors arpenté, traversé, ausculté, interprété, imaginé, cartographié, dessiné. Les réflexions se poursuivent en 2022 : quel est son monde, où commence-t-il, où s'arrête-t-il ? Quelles sont les pressions qui pèsent sur lui, quels sont ses potentiels dans un monde en transition ? Quelle est la réalité du conflit entre usages et nature ? Faut-il d'emblée penser à un parc du Rhône ou prendre le temps de l'observation ? Et qui aura véritablement la responsabilité de mettre en œuvre un véritable projet dont le Rhône serait le fil conducteur ?

Ce seront là les cinq thématiques sur lesquelles les personnes présentes lors de l'atelier du 19 octobre 2022 ont à débattre : le périmètre, les enjeux, la coexistence entre nature et usages, le parc ou l'observatoire, la gouvernance.

Les tables rondes

Les trois tablées ont rassemblé des spécialistes de chaque domaine, pour favoriser la diversité des échanges. Malgré cette relative homogénéité des compétences, le ton diffère d'un débat à l'autre. En voici quelques reflets, non exhaustifs.

Le périmètre

Deux très belles images produites lors des ateliers de l'HEPIA suscitent des commentaires poétiques sur le périmètre du Rhône, qui dépasse celui, légal, de la loi cantonale sur la protection de ses rives : il y a d'abord la carte des bassins versants, incluant une grande partie du réseau hydrographique régional, non pas sous la forme de fils d'eau mais par une mosaïque de grandes surfaces bleues, graduées par les différents débits. Une cartographie des points de vue interroge elle aussi : que voit-on depuis le Rhône et d'où le perçoit-on ? De cette image émerge un arc : les rives du fleuve en composent la flèche, et la courbure du massif jurassien, à l'ouest, le corps et les branches, avec la trouée du Fort l'Écluse dans le viseur. Le Rhône n'est pas invisible, il est juste niché à l'étage inférieur du territoire qu'il a largement contribué à façonner. Il existe même lorsqu'il est couvert par la brume automnale. Ne serait-ce d'ailleurs pas là son véritable périmètre ? Les méandres et les terres en presque îles appartiennent-elles aussi à ce monde du Rhône. Leur paysage particulier en fait des lieux à part, tout comme ceux des méandres de l'Arve. La grande rivière ne devrait-elle pas être associée à la réflexion, en tant qu'entité elle aussi majeure du territoire du Grand Genève, suggère une des participantes ?

Les enjeux

Certains tentent de situer les lieux et les moments critiques sur la grande carte, d'autres au contraire dessinent des cœurs sur les sites ou points de vue les plus extraordinaires. L'équipe du PACA Rhône dans la démarche en cours intitulée « Vision territoriale transfrontalière » est citée par l'un des intervenants : cette équipe déplore l'invisibilité du Rhône dans le territoire et prend pour feuille de route d'y remédier. Mais n'est-ce pas là la plus grande chance du Rhône que de sembler invisible ? N'est-ce pas le signe que le fleuve échappe d'une certaine manière à toutes formes de planification ?

La coexistence entre nature et usages

« Nous sommes en temps de paix : le Rhône se porte plutôt bien. » Ce préambule tente de calmer les alarmes des milieux de la protection de la nature, pour qui « il n'y a pas de coexistence positive possible ». La saturation est à son comble, la pression est trop forte, il faut sanctuariser certains sites. On devrait alerter par exemple sur les sites de nidification, très sensibles au printemps. Il existe bel et bien un peuple du Rhône, composé d'humains et d'animaux, les uns ne sauraient exclure les autres, affirme-t-on aussi. Chacun s'accorde à reconnaître l'usure des rives, transformées en été en plages et en lieux de fêtes. On en appelle à baliser, à canaliser, à inciter. À ouvrir d'autres accès à l'eau notamment au lac, dont les rives sont très largement privatisées. Cela permettrait de lever la pression exercée sur le Rhône en été. Existe-t-il une étude récente qui mesure cet impact humain ?

Une sorte d'étude de charge, d'analyse de cette fréquentation si souvent décrite comme trop forte en regard de la capacité d'accueil des rives ? Ne serait-ce pas par là qu'il faudrait poursuivre la réflexion ? Faudrait-il décréter une rive préservée et une rive pour l'accueil, pour les usages ?

Le parc ou l'observatoire

L'idée d'un parc du Rhône inquiète les milieux de la protection de la nature, car il est invitant. « Peut-être devons-nous voir les choses depuis le Rhône ou à partir de lui et non en le percevant de l'extérieur ? » Cela permettrait de mieux évaluer sa capacité d'accueil. L'idée de parc n'implique pas un aménagement sur tout son cours, au contraire, relève-t-on. La notion de projet que le parc sous-tend fait peur, alors même que projeter, c'est d'abord l'acte de choisir. De faire ou de ne pas faire. Cela pourrait par exemple rendre certaines limites plus visibles, de donner un cadre à ce qu'il est possible de faire ou pas.

Les tenants de l'observatoire mettent en avant le temps de la réflexion encore nécessaire. L'observatoire est un outil et pas un espace contemplatif. Il récolte des visions, des témoignages, rassemble des données, aptes à nourrir le projet.

La gouvernance et les projets

Le constat est que tout le monde s'occupe du Rhône en ce moment. Des initiatives internationales autour des grands fleuves, le projet id-eau qui tient une session de son assemblée populaire en automne 2022, la Plateforme nature paysage Genève (PNPGE) qui va probablement lancer les Assises du Rhône en 2023. Plus largement, la thématique de l'eau occupe largement les esprits dans le contexte du réchauffement climatique. Les communes riveraines associées autour du Rhône représentent-elles un levier ? Beaucoup d'entre elles cherchent à mieux se connecter au fleuve, avec des pontons, des accès à l'eau pour leurs habitant-es. Un prix comme celui de Nature en ville, s'il était beaucoup mieux doté, pourrait être à même de susciter des projets à l'échelle du Rhône...

Pour illustrer des formes de gouvernance possibles, les participant-es citent des projets comme Lausanne Jardins 2024, invitant artistes et paysagistes à se pencher sur la relation ville-eau. Un peu comme la manifestation Genève villes et champs avait invité à la réflexion sur le lien entre ville et agriculture en 2014. Une parenté avec Lausanne Jardins 2024 serait-elle pertinente ? Un Rhône 24 ?

On évoque surtout une gouvernance « bottom-up », peut-être par le biais de concours ou d'appels à projets, totalement ouverts et non limités aux acteurs de l'aménagement du territoire et des milieux environnementaux. Les gens de la culture, des arts plastiques et vivants devraient être conviés à

la réflexion. L'exemple de l'Estuaire de Nantes est aussi cité : une multitude de parcours, qui évoluent et s'enrichissent d'année en année, permettent la découverte, depuis l'eau et à vélo, du monde de la Loire. On y croise des œuvres d'art et des milieux naturels, de l'agriculture et de l'industrie, des loisirs et du tourisme. D'autres pistes sont évoquées, comme la simplicité d'un bac sur une tyrolienne, à l'exemple de celui sur le Rhin à Bâle, ou encore une fête des ponts, ces révélateurs de paysage, qui aurait le mérite de se rapprocher d'une démarche d'observation et non d'intervention.

Conclusion

L'atelier s'est révélé dynamique et nombre de participant-es ont partagé leur envie de poursuivre. Il reste de nombreux points de divergence qu'il s'agirait non pas d'aplanir mais de garder comme des ferments de projet. Chacun-e a démontré sa volonté de faire entendre sa voix, ses enjeux, ses attentes. La prochaine étape sera celle de l'écoute et de la capacité à faire évoluer les points de vue. Des publics plus diversifiés, issus notamment des usager-ères mais aussi des exploitant-es du fleuve (SIG), devraient être conviés aux débats !

Notes

¹ *Étude préalable Conception cantonale du paysage, 2018-2019*

² « *Le parc du Rhône peut-il exister ?* » publication HEPIA, 2021

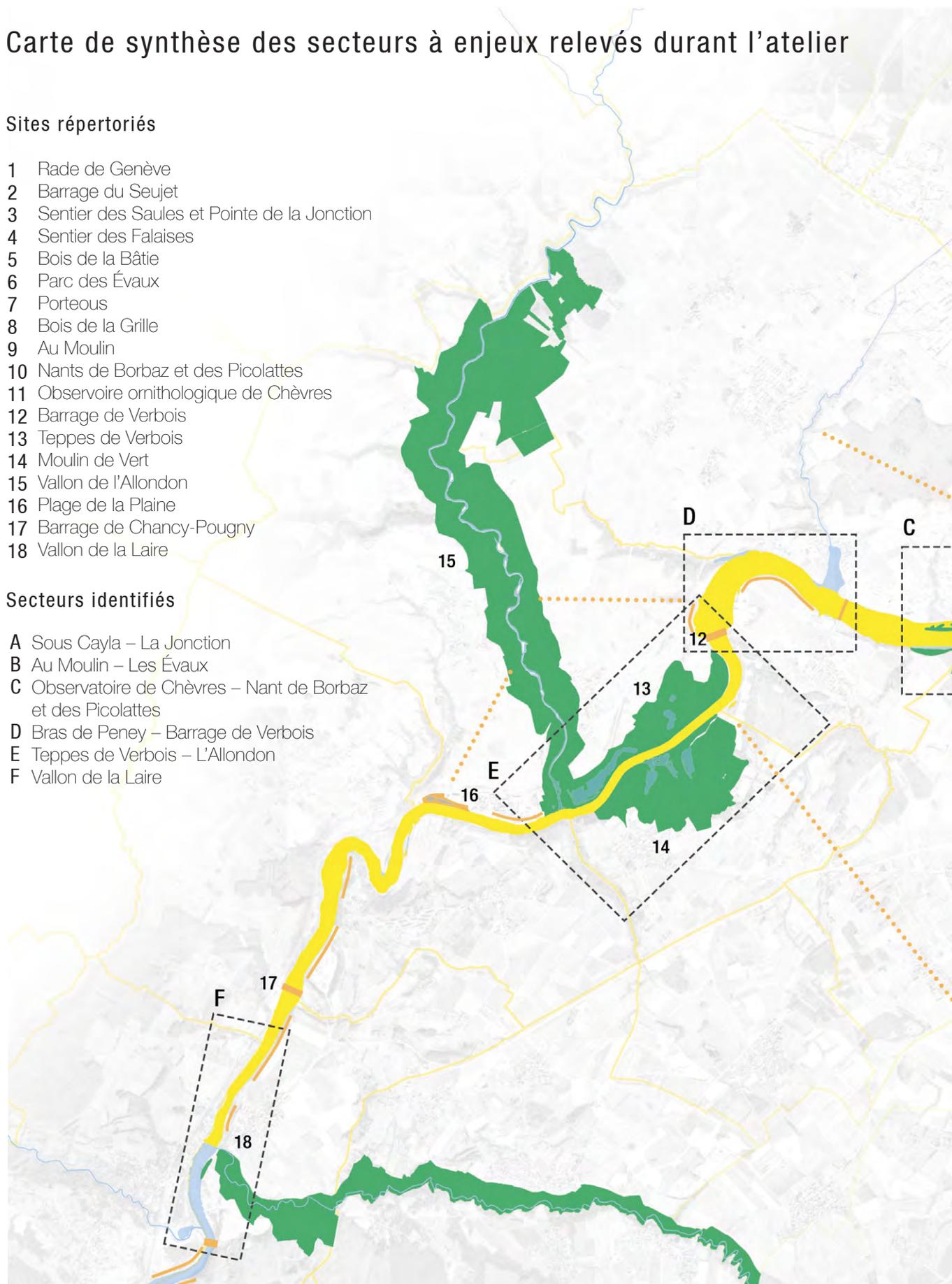
Carte de synthèse des secteurs à enjeux relevés durant l'atelier

Sites répertoriés

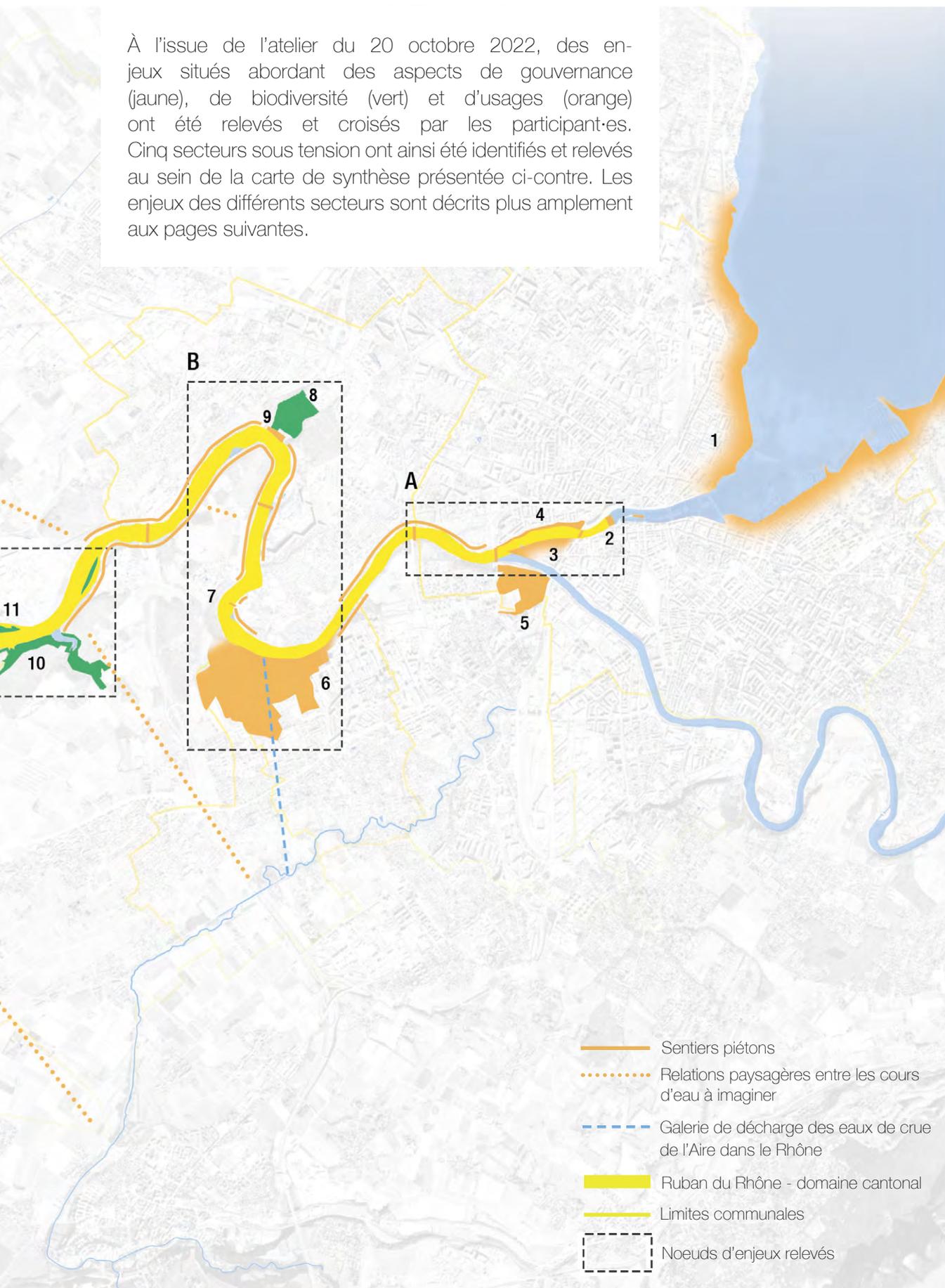
- 1 Rade de Genève
- 2 Barrage du Seujet
- 3 Sentier des Saules et Pointe de la Jonction
- 4 Sentier des Falaises
- 5 Bois de la Bâtie
- 6 Parc des Évaux
- 7 Porteous
- 8 Bois de la Grille
- 9 Au Moulin
- 10 Nants de Borbaz et des Picolattes
- 11 Observatoire ornithologique de Chèvres
- 12 Barrage de Verbois
- 13 Teppes de Verbois
- 14 Moulin de Vert
- 15 Vallon de l'Allondon
- 16 Plage de la Plaine
- 17 Barrage de Chancy-Pougny
- 18 Vallon de la Laire

Secteurs identifiés

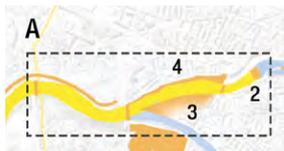
- A Sous Cayla – La Jonction
- B Au Moulin – Les Évaux
- C Observatoire de Chèvres – Nant de Borbaz et des Picolattes
- D Bras de Peney – Barrage de Verbois
- E Teppes de Verbois – L'Allondon
- F Vallon de la Laire



À l'issue de l'atelier du 20 octobre 2022, des enjeux situés abordant des aspects de gouvernance (jaune), de biodiversité (vert) et d'usages (orange) ont été relevés et croisés par les participant-es. Cinq secteurs sous tension ont ainsi été identifiés et relevés au sein de la carte de synthèse présentée ci-contre. Les enjeux des différents secteurs sont décrits plus amplement aux pages suivantes.

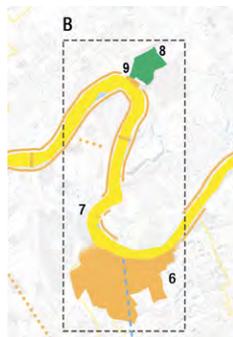


SECTEUR A : Sous Cayla – Sentier des Falaises – Barrage du Seujet – Sentier des Saules – Pointe de la Jonction



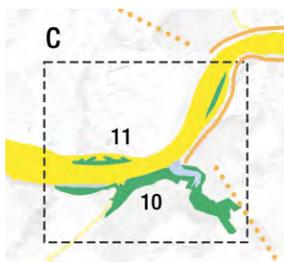
Ce premier secteur est marqué par une surcharge des usages, génératrice d'usures du site et de ses infrastructures. Une situation qui induit également des problématiques de coexistence entre habitations et loisirs, conduisant à une perception de ces derniers comme sources de nuisance. Le manque d'accessibilité à l'eau au centre-ville est identifié comme une raison de la concentration des usages de loisirs dans ce secteur. L'aménagement d'infrastructures offrant un accès à l'eau, pour la baignade notamment, autour de la rade de Genève permet le report d'une partie de ces usages.

SECTEUR B : Bois de la Grille – Au Moulin – Passerelle Aire-Évaux



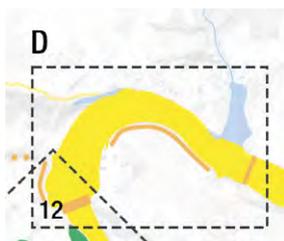
Au nord de ce périmètre se situe un nœud de cohabitation entre les installations de la zone de loisirs Au Moulin, à Vernier, et le bois de la Grille, partiellement protégé. Il est important de noter que l'accès à l'eau pour cette poche de biodiversité est coupé par cette infrastructure de loisir très prisée. Le réaménagement de Porteous en espace socioculturel constitue également un nouveau lieu de rencontre et de convivialité au contact de l'eau à prendre en compte. Au sud du secteur, la passerelle prévue entre Aire et le parc des Évaux, situé dans la commune d'Onex, nourrit l'identification de nouveaux maillages de mobilité douce (*voir enjeux plus bas*).

SECTEUR C : Observatoire ornithologique de Chèvres – Nant de Borbaz et des Picolattes



Ce cadrage comprend un cœur de biodiversité très sensible, composé d'îles aux oiseaux et de la réserve naturelle des nants de Borbaz et des Picolattes, constituant un point de relais essentiel aux transits de l'avifaune. Le périmètre est cependant également prisé pour des pratiques de loisirs, étant donné le ralentissement du courant en amont du barrage de Verbois, à proximité de Peney. L'usage de petites embarcations à rames, de type paddle ou bateau gonflable, permet une navigation plus contrôlée encourageant les usager-ères à approcher les berges pour observer la faune, générant le dérangement de celle-ci dans son habitat.

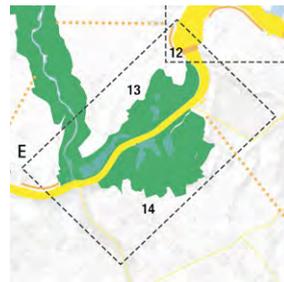
SECTEUR D : Bras de Peney – Barrage de Verbois



En amont du barrage de Verbois, le ruban du fleuve est considéré comme un plan d'eau de surface, en raison du ralentissement de son courant. Cet effet de stagnation, ainsi que la rupture pour la circulation de la biodiversité présente dans le lit du fleuve induite par le barrage, pose des enjeux de perte de richesse de milieux pour la biodiversité. Cette problématique est également renforcée par l'accumulation des déchets pouvant se créer en amont du barrage.

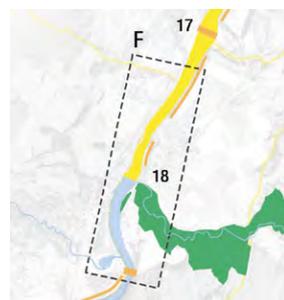
SECTEUR E : Teppes de Verbois – Moulin de Vert – Vallon de l'Allondon

Un nœud de zones protégées composées des Teppes de Verbois, de la réserve du Moulin de Vert et du vallon de l'Allondon constitue un secteur à haute valeur de biodiversité. Celui-ci est pourtant traversé par des sentiers de promenades officiels, ou encore subit un usage important des berges et de l'embouchure de l'Allondon par les habitant·es et promeneur·euses. Certains aménagements, comme les observatoires des Teppes, proposent à ces dernier·ères de prendre conscience de la richesse environnementale du lieu.



SECTEUR F : Vallon de la Laire et gestion transfrontalière

L'identification du secteur du vallon de la Laire, constituant une zone protégée, pointe des questions de collaborations transfrontalières autour de la préservation de la biodiversité le long du Rhône et de son domaine, ainsi que de la gestion de ses usages et exploitations. Ceci, afin d'anticiper des problèmes de remontée des eaux induits par la création d'ouvrages d'exploitation hydroélectrique, ou encore de préservation de milieux le long des berges du Rhône en cas de développement d'infrastructures de mobilité douce et de loisirs de part et d'autre de la frontière.



Des liaisons transversales à la trame bleue genevoise

La création d'un maillage reliant les différents cours d'eau à une échelle cantonale permettrait d'organiser et de structurer les futurs développements du territoire. Potentiels supports de mobilité douce, les continuités végétales, qui doivent absolument être préservées en raison de leur vulnérabilité et des dérèglements climatiques, multiplieraient les connexions transversales à la trame bleue genevoise à travers de nouvelles liaisons paysagères. Un réseau nécessaire à la décharge des usages de loisirs le long des cours d'eau, en palliant à des parcours de promenades encore très linéaires, induisant des allers-retours et, par là, une double charge.

Les potentiels à créer de nouveaux maillages.

Une redécouverte des paysages de campagne

Le maillage épaississant la trame bleue et accueillant des usages de promenade permettrait également de désencombrer les espaces de loisirs rhodaniens, ainsi que ceux de l'Aire ou encore de l'Allondon. L'identification de *hotspots* de biodiversité et de loisirs, présents dans le tissu rural genevois à proximité ou transversal aux cours d'eau, permet la constitution d'un maillage intelligent. Un maillage attirant les promeneur·euses vers les richesses paysagères du tissu rural genevois, tout en préservant des poches de biodiversité.



4. Co-construire une vision commune pour le Rhône

Prémices d'un observatoire du paysage à Genève

En 2017, le groupe Paysage projet vivant de l'HEPIA a proposé au Canton de travailler sur trois piliers à associer et faire interagir pour mener une politique publique du paysage :

- un document référence comme postulat de lignes de conduite (la Conception cantonale du paysage) ;
- une plateforme d'échange et de partage « l'Observatoire » ;
- une cellule (un espace de conseil) qui veillerait à la prise en compte du paysage dans les projets à incidence spatiale.

Trois piliers à faire interagir pour mener une politique du paysage.

L'idée d'un observatoire du paysage pour faire vivre, nourrir et partager la culture paysage de Genève a commencé à naître comme un dispositif de sensibilisation et d'observation plus large permettant de rendre visibles et plus compréhensibles les évolutions de nos espaces de vie. Ceci afin de mieux préparer l'avenir.

Un dispositif de sensibilisation et d'observation qui fait le lien entre les habitant-es et les politiques à incidence spatiale.

Ainsi, dans sa première mise à jour adoptée par le Grand Conseil en avril 2019, le Plan directeur cantonal de Genève (PDCn 2030) a énoncé dans les mesures de mise en œuvre de la Fiche C04 *construire une politique du paysage* de « mettre en œuvre un observatoire du paysage en collaboration avec les hautes écoles » (PDCn 2030, p. 267).

Inscrit dans la fiche C04 de la mise à jour du PDCn 2030.

C'est aussi dans la Conception cantonale du paysage (à paraître) qu'est justifiée la création d'un observatoire du paysage. Dans la mesure où la Conception vise à garantir et à améliorer la qualité du paysage genevois,

Renforcer la connaissance des paysages cantonaux et partager la culture du paysage.

un observatoire est pensé comme un moyen de renforcer la connaissance des paysages cantonaux, mais aussi, plus largement, de partager la culture du paysage avec l'ensemble des actrices et acteurs, y compris la population.

Un observatoire du paysage lié à une école du paysage.

Dans la filière Bachelor en Architecture du paysage d'HEPIA, les étudiant·es apprennent à identifier, caractériser, qualifier des paysages en développant leur attention aux plans morphologique, archéologique, historique, culturel et naturel, et à leurs interrelations. Ils et elles analysent les transformations, les perceptions et les enjeux du paysage à des échelles variées. Les exercices, travaux pédagogiques et de recherches constituent une matière précieuse qui peut être mise en lien avec les objectifs de l'observatoire et le dynamiser au fil des ans.

Garder vivant l'observatoire grâce à une école :

- Des expériences pédagogiques multiples et diverses ;
- De nombreux sites analysés par des étudiant·es (relevés sensibles, arpentages, relevés topographiques, études de terrain et documentaires) ;
- Des objectifs de formation contextualisés et mis à jour ;
- Une équipe de recherche au service de l'observatoire ;
- Un *Projet fédérateur* qui réunit 120 étudiant·es en architecture du paysage ;
- Des analyses paysagères, des projets et des visions attentives au paysage et aux dynamiques du vivant (humain et non humain) ;
- Des interprétations sensibles et partagées de différents types, contextes et situations.

Aujourd'hui, si le nom, la formalisation, le portage et la stratégie de mise en place d'un observatoire du paysage pour Genève ne sont pas encore déterminés, les partenaires s'accordent sur le besoin de concevoir un outil transversal et interdisciplinaire pour le paysage genevois, témoigner des mutations, sensibiliser, animer des lieux de vie et centraliser les données des paysages.



Un outil de mise en œuvre des politiques paysagères

La mise en place d'observatoires du paysage est recommandée dans la Convention européenne du paysage.

La création d'observatoires, le partage d'informations, la sensibilisation et l'implication des habitant-es sont mentionnés et recommandés dans le cadre de la Convention européenne du paysage, entrée en vigueur pour la Suisse en 2013. Celle-ci affirme, d'une part, que « les fortes dynamiques des paysages contemporains et les nombreux problèmes liés à la protection, à la gestion et à l'aménagement des paysages nécessitent une observation continue et un lieu d'échanges » (COE, CM/Rec(2008)3, p. 21) ; d'autre part, qu'« il conviendrait également de prévoir des organismes nationaux, régionaux, locaux, de caractère consultatif et d'orientation, portant assistance aux services techniques et administratifs cités ci-dessus (observatoires du paysage, conseil du paysage, centres ou instituts du paysage, etc.). Ces organismes pourraient être composés de représentant-es des autorités administratives, des communautés scientifiques et professionnelles expertes en paysage, et d'associations » (COE, 2000, p. 39).

La Convention européenne du paysage : un devoir de sensibilisation, le besoin d'une observation continue et d'un lieu d'échanges.

Par la ratification de la Convention européenne du paysage, les États membres s'engagent « à accroître la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation » (COE, 2000, p. 12).

Par ailleurs, la Convention européenne du paysage soutient que les observatoires agirait ainsi comme un outil de mise en œuvre des politiques paysagères en permettant également « de rassembler et d'échanger des informations sur les politiques et les expériences ».

Témoigner des mutations territoriales et les documenter : L'expérience du test LaPAGE



Le projet LaPAGE peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <https://ge200.ch/paysage/le-projet-lapage>

LaPAGE présente les enjeux du paysage et du territoire, sensibilise au paysage et propose des méthodes et conditions d'observation, de représentation et d'immersion dans le paysage.

LaPAGE (Laboratoire du Paysage et du territoire genevois) est une plateforme évolutive qui s'enrichit au gré des opportunités. La première phase de test s'est concentrée entre 2018 et 2020, sur un échantillon du territoire genevois, celui du secteur Praille-Acacias-Vernet (PAV), avec des moyens sommaires.

La démarche exploratoire visait à regrouper et observer les données, les ressources, les compétences et à développer les réflexions et la recherche, mais aussi un espace de sensibilisation, de pédagogie et de débat autour du paysage, des espaces publics, et du territoire genevois.

Le projet s'inscrit dans la dynamique de la Convention européenne du paysage, ratifiée par la Suisse, qui recommande entre autres la création d'observatoires. En lien étroit avec le projet de Conception cantonale du paysage et la future plateforme Patrimoine-Paysage-Territoire (terme non définitif), l'Observatoire-laboratoire participe à faire vivre et dynamiser les échanges autour de la thématique du paysage grâce à un programme de formation d'architectes paysagistes HES-SO.

En effet, chaque année, des centaines de projets portant sur le territoire sont produits par les étudiant-es de la HES-SO Genève. Dans le meilleur des cas, ces propositions sont archivées, mais rarement valorisées. Les débats et la participation citoyenne autour de l'aménagement du territoire sont beaucoup plus productifs lorsqu'ils sont menés autour de propositions concrètes. LaPAGE permet de mettre en valeur ces propositions tout en améliorant le débat et la concertation.

Le site web actuel présente non seulement les enjeux du paysage et du territoire, mais aussi de la sensibilisation au paysage et des méthodes et conditions d'observations, de représentations et d'immersions dans le paysage. Les deux terrains traités ont permis de développer et valoriser à la fois des outils pédagogiques, interdisciplinaires, virtuels, informatiques et de conceptions du territoire et du paysage.

Il s'agit maintenant de l'enrichir et de le poursuivre avec l'observatoire spécifique du Rhône.





Le rôle et les missions d'un observatoire du Rhône genevois

Proposer un observatoire du Rhône genevois pour porter les réflexions et les échanges entre acteur·trices humains et non humains.

Former une vision fédératrice et accompagner ce territoire en mouvement.

Témoigner des mutations, sensibiliser, animer des lieux de vie, centraliser les données sur le paysage.

L'OCAN, l'OCEau, l'OU et le groupe de recherche Paysage projet vivant d'HEPIA souhaitent ainsi créer un observatoire du Rhône genevois capable de poursuivre les réflexions autour de l'identité de ce ruban de fleuve et des enjeux liés à son maillage territorial socio-écologique dans une démarche de construction partagée.

Se distinguant des observatoires photographiques du paysage et des observatoires à caractère entièrement scientifique, cet observatoire s'intéressera à la diversité des paysages, des enjeux, des usagers et des usagères du Rhône et tentera de former une vision fédératrice. Il définira les potentiels d'action ou d'accompagnement liés à des opportunités et des groupes d'acteur·trices afin d'amorcer des actions concrètes. Ceci afin d'accompagner ce territoire en mouvance dans une approche de projet respectueuse des qualités intrinsèques du site, des vivants et non-vivants et des besoins de la population. Il proposera un nouveau regard, intégratif et transversal, en mesure de dresser plusieurs perspectives d'accompagnement. L'observatoire du Rhône genevois offrira aux :

→ Acteur·trices institutionnel·les et professionnel·les : un espace qui assure l'échange, la centralisation et le dynamisme des données et problématiques concernant le paysage.

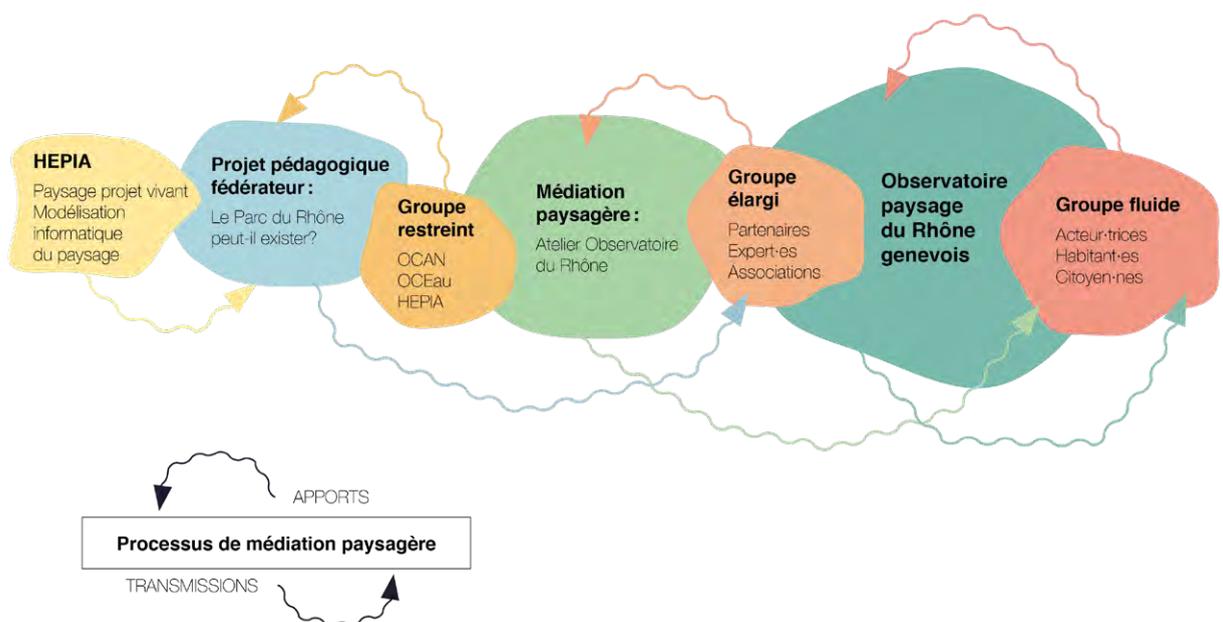
→ Habitant·es et société civile : information, sensibilisation, écoute, partage, possibilités et moyens de participation.

L'observatoire du Rhône sera d'abord une entité fédératrice, une plateforme, un espace de centralisation des informations, de ressources et de personnes qui ont à cœur de veiller à l'accompagnement du Rhône dans la transition socio-écologique.

Il devra émaner d'une co-construction avec un groupe d'expert-es et partenaires qui associe différent-es acteur-trices clés selon les besoins, orientations stratégiques et priorités du moment.

Ses missions premières seront :

- I. Sensibiliser, représenter, partager et communiquer sur la thématique et les enjeux du paysage, ceux des milieux et de la qualité du cadre de vie.
- II. Témoigner des mutations territoriales des dynamiques du vivant et les documenter avec notamment une valorisation de différentes archives et le fonds documentaire et cartographique Territoires et tissus urbains (TeTU).
- III. Associer et rapprocher les acteur-trices du territoire autour de la question du paysage et de la qualité de vie et de ville (habitant-es, travailleuses et travailleurs, associations, usagères et usagers, artistes, chercheuses et chercheurs, étudiant-es, politiques, etc.).
- IV. Documenter et sensibiliser aux évolutions des dynamiques du vivant afin de les protéger et accompagner.
- V. Interpréter les données sensibles de paysage afin d'en donner des éléments de partage et de compréhension.





5. Perspectives

Accompagner le Rhône dans la transition socio-écologique à travers l'approche «paysage»

« Le paysage est un outil privilégié pour traverser les échelles et mettre les éléments de projets en relation les uns avec les autres à différents niveaux. » Il est également capable d'« engendrer des transversalités entre les thématiques (urbanisation, mobilité, paysage) et les acteurs impliqués » (Synthèse ateliers paysage, 2017, p. 24). Pour accompagner le Rhône dans la transition socio-écologique, un observatoire du Rhône genevois paraît être une première étape intéressante à mettre en place pour chercher à élaborer une « poétique commune » (Mousquet, 2011). « En effet, une écologie envisagée sous l'angle du paysage prend nécessairement en considération les différents usages et représentations des espaces vécus et, en s'interrogeant sur la qualité perçue des milieux naturels, en agissant sur les conditions de leurs perceptions par ceux qui les fréquentent (conduire les regards), en acceptant donc de les rendre accessibles (tracer les cheminements), elle utilise le paysage pour rendre visibles les processus écologiques, voire même pour les faire comprendre, par exemple en trouvant des alternatives aux signalétiques convenues et peu didactiques » (Davodeau, 2021, p. 45). L'approche transversale du paysage est une opportunité pour créer de la cohérence et des liens à de multiples niveaux entre la planification et les phases opérationnelles. Elle peut être sensible aussi, elle n'est pas forcément visible, mais elle agit sur l'espace et les individus par l'impact qu'elle a sur les représentations et l'imaginaire géographique. Elle met l'accent sur l'espace auquel elle donne ses formes à travers une vision globale du projet et comporte ainsi une dimension qui peut être spatiale et/ou sociale (dans la pensée de ce qu'est cet espace et comment on le vit).

*« Aménager/Agir » :
qu'est-ce qu'une action
paysagère ?*

*L'approche transversale
du paysage n'est pas
forcément visible, mais
elle permet de créer de la
cohérence et des liens à de
multiples niveaux.*



Consolider un groupe d'accompagnement

Un accompagnement itératif pérenne, par un groupe de représentant-es de l'État, des milieux professionnels et associatifs et des hautes écoles et universités.

Afin de poursuivre les dialogues engagés en 2020, et de rendre possibles les échanges entre les échelles, les périmètres, les pouvoirs, droits et usages du Rhône, un accompagnement/encadrement doit se mettre en place. Le paysage peut agir comme médiateur entre des politiques à incidence spatiale et soutenir la demande des citoyens et citoyennes d'un cadre de vie de qualité. C'est pourquoi la prochaine étape consiste à consolider un groupe de représentant-es de l'État, des milieux professionnels et associatifs et des hautes écoles et universités qui pourrait se retrouver autour d'une « éthique de l'aménagement minimal (Romain, 2010, p. 235), privilégiant une action qui porte moins sur la transformation des formes matérielles du paysage que sur le renouvellement des regards portés sur elles » (Davodeau, 2021).

Ge-Paysage Rhône :

Ge-Paysage Rhône est un groupe de personnes qui réunit, rassemble et engage les réflexions et les démarches autour du Rhône et du paysage entre 2023 et 2025.

Une démarche en deux temps et les propositions d'actions

Parmi les nombreuses pistes qui ont été soulevées notamment lors de l'atelier du 20 octobre 2022, deux temporalités d'actions se distinguent, celle des actions immédiates et celle des actions à mener sur un temps plus long.

Deux temporalités d'actions.

Au vu des dérèglements climatiques, l'apparition de nouveaux usages et les pressions sur la biodiversité et les milieux du Rhône, il se fait ressentir une volonté d'agir afin de prendre soin des espèces, des espaces et des milieux de plus en plus vulnérables, impactés, voire en souffrance. Des mesures concrètes ont été évoquées, comme réduire les érosions liées à la fréquentation en certains lieux précis ou encore travailler les relations entre espaces publics et espaces naturels pour accueillir humains et non-humains. Cette volonté d'action se combine bien avec la temporalité issue de la Convention-programme concernant les objectifs fixés dans le domaine du paysage 2020-2024 entre la Confédération suisse et la République et Canton de Genève. Les actions, objectifs à mener à court terme, sont celles énoncées ci-après (Actions A à E). S'il est clairement nécessaire de prioriser ces mesures et de les mettre en œuvre, on observe en parallèle qu'un temps plus long au rythme de la réflexion, du végétal, du vivant et du monument de ce fleuve s'impose de lui-même. Le Rhône et l'accompagnement de cette entité doivent s'effectuer également sur la durée. Il ne s'agit pas d'énoncer aujourd'hui des objectifs lointains à atteindre de manière linéaire. Mais plutôt d'énoncer une vision partagée vers laquelle tendre tout en intégrant les évolutions de circonstances et d'enjeux le long du processus ; de mettre en place les bases solides d'un accompagnement itératif pérenne, grâce à une feuille de route qui permettra de garantir la cohérence nécessaire pour aborder la complexité et la rapidité des évolutions à venir.

Des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la Convention-programme concernant le paysage 2020-2024.

Une feuille de route évolutive.





Action A : Développer la culture du fleuve Rhône

Afin de continuer à développer la culture paysage du Rhône amorcée dans l'atelier du 20 octobre 2022, la visite d'autres sites de référence permettrait de partager les expériences, de nourrir les réflexions et d'ouvrir les perspectives de gestion de l'espace socio-écologique.

Une ou plusieurs visites offrirait par ailleurs la possibilité aux acteur·trices de se retrouver hors cadre, sur le terrain, mais surtout de prendre connaissance des différentes expériences de montage de projets, de gouvernance ou d'études réalisées et d'en discuter.

Dans le cas de la démarche du Projet prioritaire de l'Arve par exemple, une visite organisée le long de la Limmat « a permis aux participants de retrouver des problématiques similaires et des difficultés inhérentes à toute démarche de projet demandant une approche transversale et sur le long terme, avec la collaboration de plusieurs partenaires, à différents niveaux. Elle a permis de conforter les partenaires du Projet de paysage prioritaire de l'Arve dans l'intérêt d'une démarche paysagère le long d'un cours d'eau » (HEPIA, 2018, p. 55).

Aller ensemble à la rencontre d'expert·es, de spécialistes et d'artistes serait une manière d'ouvrir le dialogue les perspectives d'accompagnement du Rhône.

Pistes à considérer dans le cadre de l'action A :

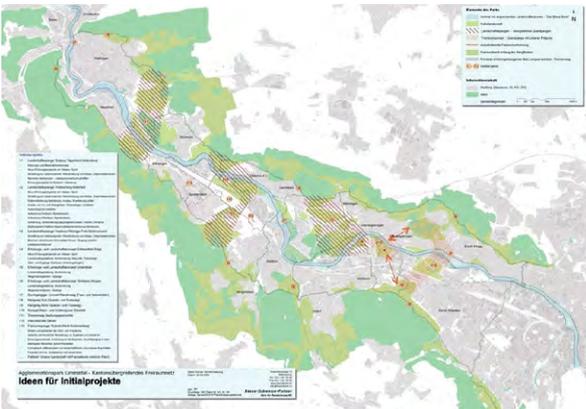
- Visite de l'estuaire de Nantes à Saint-Nazaire
- Visite du Parc des Monts d'Ardèche et le Partage des eaux
- Visite de parcs-rivières suisses
- Faire un lien avec Lausanne Jardins 2024
- Faire un lien avec les 35^{es} Fêtes du Rhône (Sion, du 5 au 8 sept 2024)
- Rencontrer la PNPG
- Rencontrer les SIG
- Mieux participer aux travaux de la Commission du Rhône
- Rencontrer les acteur·trices de la gouvernance de l'Aire, du nant d'Avril
- Rencontrer Frédéric Pitaval
- Rencontrer David Moinard
- Rencontrer Véronique Ferrero-Delacoste | Association least
- Rencontrer Marine Calmet | Engagée pour les droits du Vivant. Avocate de formation, juriste en droit de l'environnement et des peuples autochtones
- Rencontrer Camille de Toledo | nom de plume d'Alexis Mital
- Rencontrer Caroline Guittet | Observatoire environnement de Bretagne
- Rencontrer 3615 Dakota



Plateforme flottante, réalisée dans le projet « Common Dreams » par l'association least, Genève, 2023



Interventions du laboratoire ALICE (EPFL) le long du Rhône, Genève, 2021



Parc d'agglomération de la Limmat, Zurich



Action B: Des actions de sensibilisation menées par l'observatoire

Le Rhône doit être pensé comme un territoire composé d'espaces naturels multifonctionnels, bien plus que des réserves ou des espaces verts, où l'interdisciplinarité et la gestion publique transversale sont nécessaires. Par le biais d'actions de sensibilisation concrètes et festives ainsi que de son lien relai avec la formation et la pédagogie, l'observatoire du Rhône propose de faire vivre, de nourrir et de partager la culture des paysages abordés. Le Rhône profiterait ainsi de la dynamique insufflée par les étudiant·es et collaborateur·trices d'une école du paysage pour communiquer, agir et sensibiliser.

Afin de garantir un Rhône partagé, l'observatoire est un outil privilégié pour :

- sensibiliser les populations à la richesse des milieux naturels et les services écosystémiques ; et valoriser des prestations paysagères, les paysages ordinaires, les espèces, les sols ;
- aider les populations à se reconnaître dans leur paysage, à faire partie du paysage et à positionner le paysage comme leur cadre de vie, vivant et sensible ;
- associer les usager·ères, exploitant·es, forestiers et gestionnaires des ressources naturelles afin de motiver leur soutien et implication dans le projet ;
- sensibiliser les populations à la richesse du domaine du Rhône et à ses enjeux ;
- transmettre aux écoles et au jeune public les qualités et les fragilités du paysage ;
- récolter et valoriser les témoignages des usagers et usagères du Rhône (pontons, plages, baignade, pêche...) ;
- développer une représentation valorisante et culturelle du Rhône ;
- engager les utilisateur·trices et riverain·nes à participer à la transition socio-écologique du Rhône ;
- rester souple et évolutif : mettre en œuvre des négociations spatiales et de partage de l'espace ;
- définir collectivement des objectifs de qualité paysagère en précisant ceux de la Conception cantonale du paysage (cahier 2) et des niveaux de fréquentation souhaitables des espaces selon la localisation et les attractivités culturelles, sociales, paysagères, écologiques...
- mettre en place un monitoring des changements du paysage ;
- s'appuyer sur la connaissance locale des habitant·es, leurs envies, le cadre de vie souhaité.

Pistes à considérer dans le cadre de l'action B :

- Sensibiliser dans de multiples strates et nuances, éveiller
- Offrir un médium pour transcrire les sensibilités présentes, tester et voir ce qui se passe
- Collecter les témoignages, faire un cahier de doléances
- Tester des mesures de modérations, les pratiques d'aménagements
- Inverser le regard, parler à partir du Rhône, se mettre à la place du Rhône (mais sans prendre la parole du Rhône)
- Un peuple du Rhône, constitué et uni
- Convoquer les médiateurs non humains du fleuve, médiation des formes de vie muettes, enjeux de représentation
- Tendre vers un cercle plus large de personnes, vers une dimension plus sociale (associations, habitant·es, riverain·es), le Rhône de totes et tous pour toutes et tous
- Dépasser les façons de faire, sortir des cadres que l'on connaît
- Ouvrir les échanges et diversifier les regards et points de vue
- Donner la parole à celles et ceux qui ne peuvent pas participer
- Laisser les démarches infuser, émaner des actions par capillarité
- Livrets micros-trottoirs (réf. Recherche espaces d'espèces) pour récolter les perceptions des habitant·es et usager·ères. À croiser avec la méthodologie de Jan Gehl selon les séquences. Relever l'expression différenciée selon les cultures
- Animation de cafés philosophiques réguliers

C

Action C : Une plateforme internet dédiée au Rhône pour informer, centraliser, partager, réunir

Dans l'optique de sensibiliser un public le plus large et diversifié possible, aux dynamiques du paysage, du territoire, de l'espace public et de la qualité spatiale des lieux, une présence sur internet est fondamentale.

Un site internet dédié au Rhône genevois et aux démarches de l'observatoire permettra de :

- témoigner et rendre compte des mutations des paysages et du territoire du Rhône
- proposer des actions et en partager les lectures sensibles et qualitatives des espaces de vie
- alimenter et soutenir une réflexion active sur le paysage et l'aménagement du territoire du Grand-Genève à de multiples échelles
- récolter et géolocaliser toutes les données pertinentes autour du Rhône et du paysage genevois et de les rendre accessibles et compréhensibles au plus grand nombre
- favoriser la transversalité entre différentes politiques publiques, disciplines et secteurs d'activités à incidence spatiale
- maintenir un lien entre les politiques publiques, les milieux professionnels et la population
- communiquer sur les actions 2013-2015 en lien avec ce projet pilote, afin de les garder en mémoire.

La plateforme sera alimentée par des données historiques, actuelles et futures (projets).

Pistes à considérer dans le cadre de l'action C :

- Graphisme et identité visuelle à définir
- Responsabilité et coordination de la gestion d'information
- Cartographie et bases de données géographiques et dynamiques
- Développement à la suite du projet LaPAGE
- Partenariats de projet
- Organisation de la veille des informations

Action D : Lancer une étude spatialisée des points de dialogues entre biodiversité et usages

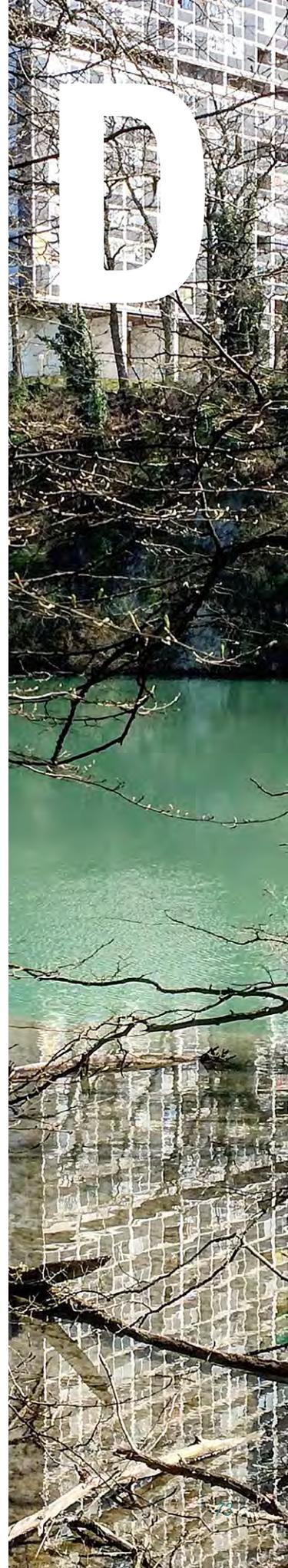
Afin d'aborder les enjeux liés à la coexistence des usages autour du Rhône et de proposer des principes de gestion ou d'accompagnement, il est fondamental de tout d'abord identifier quels sont les espaces et les usages qui nécessitent une attention prioritaire. Par ailleurs, il serait intéressant d'étudier différents champs d'action autres que la conservation, protection et/ou accueil du public. Il y a aujourd'hui une méconnaissance de la population mais aussi de certain·es spécialistes quant aux véritables dangers ou dérangements pour la faune et la flore par ces nouvelles pratiques, et usages en des lieux spécifiques.

Par exemple, certains endroits sont devenus accessibles grâce à de nouveaux articles de loisir ; le paddle, notamment, rend les rives abordables par l'eau. Les baigneur·euses ainsi que les *paddlers* s'approchent de plus en plus des roselières, ce qui peut potentiellement perturber la faune et la flore. Néanmoins, il est difficile de savoir si les usages actuels ont déjà engendré de réels conflits.

Il est de ce point de vue fondamental de réaliser une étude permettant d'objectiver et de situer les usages et lieux réels de coexistence entre biodiversité, ressources et usages afin de dépasser les simples impressions ou ressentis et de documenter les faits.

Pistes à considérer dans le cadre de l'action D :

- Identifier, quantifier et localiser les charges d'usages, d'usures et des pressions sur certains milieux ainsi que l'intensité des fréquentations selon les saisons, horaires, etc.
- Réaliser une carte des lieux de frottements
- Identifier les *hotspots* du Rhône par une étude d'impact des milieux
- Objectiver, réaliser une étude factuelle sur les coexistences, les lieux à préserver, à protéger, à aménager
- Identifier quels seraient les lieux clés pour entretenir ou renforcer les relations entre espaces et espèces
- Observer et suivre l'évolution d'espaces selon des indicateurs de biodiversité et des objectifs de qualité paysagère
- Étudier les liens entre agriculture, paysages, usages et eau (surtout pour les années à venir)





E

Action E : Un projet d'(a)ménagement / un lieu d'action

La Convention-programme doit aussi servir à réaliser des projets concrets. Ainsi, le groupe d'accompagnement recommande de développer un ou des projets phares à caractère paysager. Ce projet pourrait prendre la forme d'un aménagement/ménagement, d'une structure artistique, visible sur le territoire du Rhône, qui viserait à maintenir et préserver la beauté, la diversité et l'intégrité esthétique des paysages naturels et culturels du Rhône.

Le ou les lieux d'action seraient sélectionnés suite à l'action D et aborderaient un ou plusieurs enjeux territoriaux identifiés. Si des communes souhaitent accueillir des projets pilotes, il serait possible de tester des pistes orientées selon les opportunités et priorités d'action. Dans le cadre de l'atelier du 20 octobre 2022, plusieurs pistes ont été énoncées. D'ici à 2024, des sites pilotes pourraient être mis en place afin d'expérimenter en temps et en lieux réels la conciliation entre les écosystèmes et la vie des citoyen·es.

Les enjeux territoriaux qui pourraient être abordés dans un projet phare d'action localisée :

- Accompagner l'évolution des usages pour garantir la sécurité des usagers et usagères ainsi que la santé des écosystèmes – dans le respect et partage d'un bien commun ;
- Aménager et ménager des espaces de vie de qualité pour les riverain·es et usager·ères du Rhône en dialogue avec la population : apport d'une connaissance locale des habitant·es, le processus de participation donne une compréhension des conditions et des besoins locaux (riverain·es, usager·ères) ;
- Réduire l'érosion liée aux fréquentations (localiser et protéger) ;
- Travailler les relations entre espaces publics et espaces naturels ;
- Prévenir les conflits d'usages de promenade, nage, pique-nique en contact avec l'agriculture et les espaces naturels ;
- Articuler et accompagner les relations entre espaces urbains et ruraux ;
- Assurer une cohérence spatiale entre les entités construites par le paysage ;
- Assurer l'intégration des espaces industriels et des territoires en mutation dans leurs milieux ;
- Valoriser le patrimoine bâti du domaine du Rhône, emblématique de l'histoire du canton (industrielle, architecturale...) ; notamment pour développer des espaces culturels (Jonction, Lignon, Porteous, etc.) ;

- Renforcer le maillage d'espaces ouverts de qualité face au mitage dû à l'étalement urbain et aux pressions foncières ;
- Équiper, rendre accessible ou déséquiper : une bonne répartition des équipements pourrait ainsi décharger certaines structures proches de l'eau ;
- Développer les réseaux de mobilité douce grâce à un maillage territorial et articuler une connexion avec le Rhône ;
- Intégrer les infrastructures de franchissement dans les rives du Rhône et son paysage ;
- Développer l'intégration des infrastructures de déplacement, industrielles et énergétiques ainsi que leurs espaces résiduels, dans les paysages et milieux qu'ils traversent (par exemple développer leur potentiel de corridor écologique) ;
- Assurer une planification de la campagne périurbaine qui permet de maintenir et développer une production (agricole, alimentaire, bois...) de proximité respectueuse de l'environnement, des paysages diversifiés, des cohabitations avec les loisirs, et une gestion des eaux en amont du fleuve.

Pistes à considérer dans le cadre de l'action E :

- Identifier des secteurs, tronçons ou thématiques clefs pour mettre en place des projets phares, tester, préfigurer en vue d'identifier une/des mesures d'accompagnement paysage (MAP) à inscrire dans un prochain projet de loi du Projet d'agglomération
- Concours d'idées pour artistes, historien·nes, écoles, etc. (cf. Genève : villes et champs, Lausanne Jardins). Gouvernance par concours ?
- Augmenter la dotation du concours Nature en ville afin de renforcer son impact et d'avoir de plus en plus de participant·es
- Inventer une nouvelle forme de projet, manifestation, ou événement qui serait intrinsèque travail sur le Rhône



Bibliographie

Ressources bibliographiques

Beurret B., Cantiniaux A.-L., Chowney C., Daune L. 2018. Le projet de paysage prioritaire de l'Arve : aménager les espaces ouverts dans les agglomérations, retour d'expérience 2007-2017 dans le cadre des projets-modèles de la Confédération pour un développement territorial durable

Davodeau H. 2011. La dimension spatiale de l'action paysagère. *Annales de géographie*, 679, 246-265. <https://doi.org/10.3917/ag.679.0246>

Davodeau H. 2021. *L'action paysagère : construire la controverse*. Versailles : Éditions Quæ. Tiré de <http://books.openedition.org/quæ/39935>

Hainard R. 1988. *Nuits d'hiver au bord du Rhône*. Genève, Tribune Éditions

Hainard R. 1979. *Quand le Rhône coulait libre*. Genève, Tribune Éditions

Lagadeuc, Y. & Chenorkian, R. (2009). Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle. *Natures Sciences Sociétés*, 17, 194-196. <https://www.cairn.info/revue--2009-2-page-194.htm>.

Mousquet F.-X. 2011. « Paysage et environnement : une poétique commune ». *Espaces et sociétés*, 2011/3 (n° 146), p. 93-104. DOI : 10.3917/esp.146.0093. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-3-page-93.htm>

Reynard É., Évéquoz-Dayen M., Dubuis P. (eds). *Le Rhône : dynamique, histoire et société*, Sion, Archives de l'État du Valais, 2009 (Cahiers de Vallesia, 21).

Reynard É., É véquoz-Dayen M., Borel G. (eds). Le Rhône, entre nature et société, Sion, Archives de l'État du Valais, 2015 (Cahiers de Vallesia, 29).

Reynard É., Dubois A., Borgeat-Theler M. (eds). Le Rhône. Territoire, ressource, culture, Sion, Archives de l'État du Valais, 2020 (Cahiers de Vallesia, 33).

Sgard A., Bonin S., Davodeau H., Dérioz P., Paradis S. & Toublanc M. 2018. Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun. *Espaces et sociétés*, 175, 105-122. <https://doi.org/10.3917/esp.175.0105>

Valette P., Carcaud N. 2022. « L'hydrodiversité : une nouvelle notion pour mieux prendre en compte la diversité des paysages de cours d'eau ». *Géocarrefour* [En ligne], 96/2 | 2022, mis en ligne le 10 juillet 2022, consulté le 30 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/19940> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.19940>

Études et documents cadres:

Convercey P., Hoffmeyer V., et al., 2018-2019. Étude préalable à la Conception cantonale du paysage

Conseil de l'Europe (COE). 2000. Convention européenne du paysage, adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 19 juillet 2000

Conseil de l'Europe (COE). 2008. Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, adoptée le 6 février 2008

État de Genève. 2014. Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE) Arve-Rhône- Lac. URL : www.ge.ch/eau/spage

État de Genève. 2021. Plan directeur cantonal Genève 2030 | 1^e mise à jour – approuvé par la Confédération le 18 janvier 2022

HEPIA filière Architecture du paysage, 2017. Travail préparatoire à l'étude préalable à la Conception cantonale du paysage

Vidéos :

L'eau dans la ville, le corps dans l'eau : s'est-on toujours baigné dans le Rhône ? Se baigner dans le Rhône, une expérience du paysage. Conception, textes, interviews, photographies : Valérie Hoffmeyer, architecte-paysagiste HES FSAP journaliste RP. Production audiovisuelle : Narrative - Point Prod SA

ISBN : 978-2-9701703-0-3
© Éditions HEPIA, Genève, février 2024

Imprimé en Suisse
par Atar Roto Presse SA, Vernier

